



Canada



Rapport Annuel

Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT)

Financé par Affaires mondiales Canada, l'État haïtien et le PNUD

(1er janvier 2020 au 31 décembre 2020)

TABLE DES MATIERES

Informations de base sur le projet	6
I. PRÉSENTATION DU PROJET	7
I.1 Liens avec les priorités du Gouvernement	9
I.2 Liens avec les priorités du Programme du PNUD	11
II. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	12
III. PARTENARIAT ET MECANISME DE COORDINATION DU PROJET.....	14
III.1 Comité technique.....	14
III.2 Comité de pilotage	15
IV. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2020	16
IV.1 Produit 1 : pilotage de la mise en œuvre des réformes	16
IV.1.1 Appui à l'organisation du forum sur la décentralisation et la déconcentration dans deux (2) départements frontaliers	16
IV.1.2 Atelier de planification avec les PTF pour la mise au point d'un cadre stratégique unifié d'appui au plan de mise en œuvre de la réforme de l'État.....	16
IV.2 Produit 2 : modernisation des institutions territoriales afin de pouvoir remplir toutes leurs fonctions de base et de faire émerger une gouvernance locale plus redevable et inclusive.....	17
IV.2.1 Ateliers de formation sur le genre et la gestion des ressources humaines.....	17
IV.2.2 Mise à jour, validation et publication du document de diagnostic des capacités des Délégations et Vices-Délégations	17
IV.2.3 Forum départemental sur la gouvernance territoriale au cœur du PME 2023 précisant l'implication des Délégations et Vices-Délégations	18
IV.2.4 Implémentation des dernières phases du PMAC sur les 12 communes frontalières d'AGLDT.....	18
IV.2.5 Etude sur la représentation féminine dans le secteur administratif au sein de 12 communes frontalières du pays.....	19
IV.2.6 Etude Genre dans les secteurs administratif, associatif et politique au niveau de seize (16) communes frontalières	20
IV.2.7 Appui technique à la FENAFEMH dans le cadre des activités de plaidoyer.....	21
IV.2.8 Appui à la reproduction des documents stratégiques de sensibilisation du MCFDF.....	22
IV.2.9 Appui matériel au MCFDF (DPAG et DCBD) et aux coordinations départementales.....	23
IV.2.10 Atelier de sensibilisation sur la mobilisation fiscale dans les communes cibles	23
IV.2.11 Formation et coaching en normalisation comptable à l'intention des Mairies	24
IV.2.11 Etude sur les différentes modalités possibles d'intercommunalité en Haïti	25
IV.2.12 Etude sur les modalités d'accès et de gestion du fonds pilote d'AGLDT de développement local, dans la perspective de la mise en place d'un fonds national pour le développement local	26
IV.3 Produit 3 : Développement des territoires à travers l'utilisation d'approches et d'outils de planification et d'opérationnalisation qui prend en compte les spécificités locales et la nécessité d'une plus grande équité entre les hommes et les femmes.....	26

IV.3.1 Ateliers de sensibilisation sur la note de politique à l'intégration du genre dans la planification territoriale	26
IV.3.2 Formation des cadres départementaux du MPCE en matière de planification, suivi et évaluation de projets (ingénierie de projets).....	27
IV.3.3 Contribution du projet aux activités en lien avec les ODD.....	29
IV.3.4 Appui aux dix-sept municipalités de la bande frontalière d'Haïti dans le cadre des activités en réponse à la COVID-19	30
V. ACTIVITES INITIEES EN 2020 ET MISES EN CONTINUATION EN 2021	31
V.1 Appui à la mise en place du dispositif de suivi concernant l'axe 6 du PME-2023.....	31
V.2 Appui à l'élaboration d'un budget communal sensible au genre pour la commune de Lascahobas & Suivi et appui aux communes pour la prise en compte de la BSG et l'application de l'ACS.....	32
V.3 Cartographie censitaire, enquête toponymique et adressage pour 4 communes priorisées....	32
V.4 Processus d'élaboration des Plans Communaux de Développement.....	33
V.5 Elaboration du schéma directeur de déconcentration du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE).....	34
V.6 Elaboration d'un manuel d'application de la Loi 1963 et proposition d'avant-projet de Loi sur l'urbanisme et l'habitat en Haïti	35
V.7 Diagnostic de la gestion des données de développement au niveau des départements de la bande frontalière	35
VI. CIBLES DU PROJET	36
VII. CADRE DE RESULTATS	37
VII. STATUT DES ACTIVITES DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020.....	47
VIII. DEFIS.....	55
IX. ENSEIGNEMENTS TIRES.....	56
X. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	56
XI. ANNEXES	58
XI.1 Rapport financier.....	58
XI.2 Quelques évidences du projet AGLDT (tweet, rapports, articles, note de presse, etc.).....	59
XI.3 Quelques photos prises lors des activités.....	61

Liste des sigles et abréviations

AGLDT	Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial
ACS	Analyse comparative entre les sexes
ASEC	Assemblée de Section Communale
BSG	Budgétisation sensible au genre
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CASEC	Conseil d'Administration de Sections Communales
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CFPB	Contribution Foncière des Propriétés Bâties
CFGDCT	Contribution au Fonds de gestion et de Développement des Collectivités Territoriales
CNIGS	Centre National de l'Information Géo-Spatiale
CPDA	Cellule de promotion de la déconcentration administrative
CT	Collectivités Territoriales
DATDLR	Direction de l'Aménagement du Territoire du Développement Local et Régional
DCT	Direction des Collectivités Territoriales
DSA	Daily Subsistence Allowance
GARR	Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés
FENAMH	Fédération Nationale des Maires d'Haïti
FENAFEMH	Fédération nationale des femmes maires d'Haïti
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MCFDF	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MJSAC	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
MOU	Memorandum of Understanding
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe

MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications
NIM	National Implementation Modality (modalité de mise en œuvre nationale)
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMRH	Office de Management et des Ressources Humaines
PADRED	Programme d'Appui à la Déconcentration par le Renforcement des Délégations et des Vice-Délégations
PEFH	Politique d'égalité Femmes-Hommes
PCD	Plan Communal de Développement
PCRE	Programmes Cadre de la Réforme de l'Etat
PMAC	Programme de modernisation des administrations communales
PME	Programme de modernisation de l'Etat
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRAFIPUM	Programme d'Amélioration des Finances Publiques et Municipales
PSDH	Plan stratégique de développement d'Haïti
PTF	Partenaires techniques et financiers
ST-CIAT	Secrétariat Technique du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
UCDVD	Unité de Coordination des Délégations et des Vice-délégations
USAID	United States Agency for International Development

Informations de base sur le projet

Intitulé du projet	Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT)	
Numéro du projet	84852	
Partenaire de réalisation¹	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) - Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) - Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) - Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) 	
Parties Responsables	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) - Programme des Nations Unies pour le développement 	
Modalité de mise en œuvre	NIM (Mise en œuvre nationale)	
Lieu d'intervention	4 départements, 5 arrondissements et 12 communes frontalières	
Date de démarrage	20 janvier 2017	
Date d'achèvement	31 mars 2023	
Effet du Programme de Pays²	Les institutions publiques et la société civile améliorent l'Etat de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision.	
Produit du Programme de Pays	<p>Les fonctions, le financement et la capacité des institutions territoriales sont activées afin de fournir de meilleurs services de base et de répondre aux besoins de la population.</p> <p>Les plans de développement infranationaux tiennent compte des disparités entre les sexes et sont conformes aux objectifs de développement durable (ODD).</p>	
Total des ressources nécessaires	\$16,954,761	
Total des ressources allouées	Affaires Mondiales Canada :	\$12,800,000
	Gouvernement :	\$2,154,761
	Fonds propres PNUD :	\$2,000,000
Total	\$16,954,761	

¹ Note : le terme « Partenaire de réalisation » peut être compris également comme « partenaire de mise en œuvre » ou « partenaire d'exécution ».

² Le document de programme pays (CPD en anglais) est le cadre de coopération programmatique entre le PNUD et le gouvernement Haïtien. Ce programme est aligné sur les priorités nationales énoncées dans le plan de développement stratégique d'Haïti 2012-2030, sur le cadre des Nations Unies sur le développement durable, 2017-2021, et également sur le plan stratégique du PNUD pour 2018-2021.

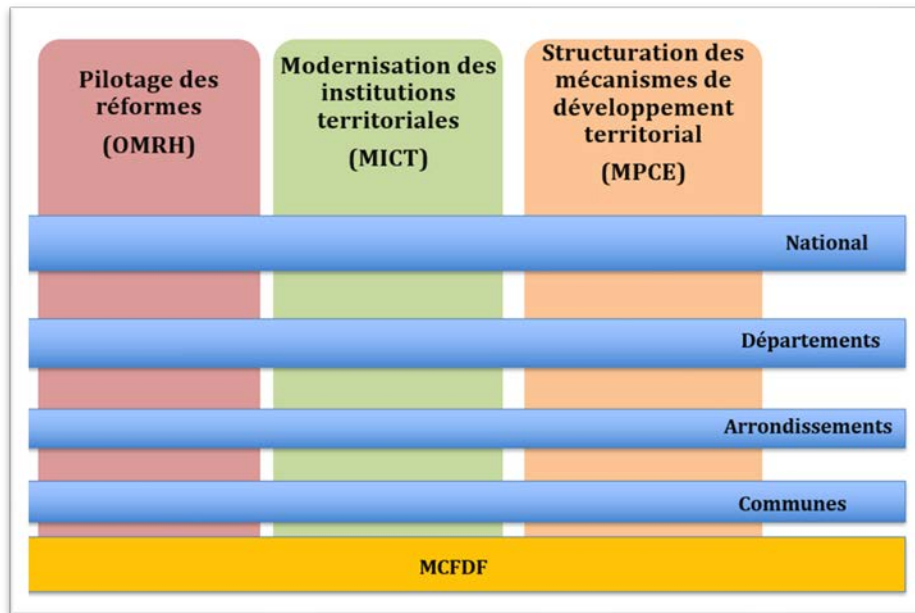
I. PRÉSENTATION DU PROJET

Le Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial » (AGLDT) a pour objectif ultime que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décents et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le projet appuie le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de développement local prioritaires, et ce, principalement sur la zone frontalière. Pour ce faire, le projet renforce la sensibilité à l'équité dans les collectivités territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles.

Le projet vise les principaux résultats suivants :

- 1) Le pilotage et la mise en œuvre des réformes visant à établir un Etat déconcentré et décentralisé sont menés de manière stratégique, coordonnée et inclusive, en assurant l'intégration des perspectives et des priorités distinctes des femmes et des hommes ;
- 2) Les institutions territoriales sont modernisées afin de pouvoir remplir toutes leurs fonctions de base, soutenir l'amélioration de la prise de décisions équitables entre les hommes et les femmes, et faire émerger une gouvernance locale plus redevable et plus inclusive ;
- 3) Le développement des territoires est dynamisé et rééquilibré par l'utilisation d'approches et d'outils de planification et d'opérationnalisation prenant en compte les spécificités locales et permettant la fourniture de services de base répondant aux besoins et aux intérêts des femmes et des hommes.

Articulation du projet aux différents niveaux administratifs



Ce projet d'une durée de 5 ans est mis en œuvre par le MPCE, le MICT, l'OMRH et le MCFDF avec l'accompagnement du PNUD. Le projet est principalement financé par Affaires Mondiales Canada et compte également avec un financement de l'État Haïtien et du PNUD. Il est géré par un comité de pilotage qui donne les grandes orientations stratégiques pour la mise en œuvre du projet. Un comité technique constitué des points focaux des trois principales entités étatiques partenaires assure la mise en œuvre du projet et l'interaction et les synergies entre les trois composantes du projet. Un directeur national est chargé du pilotage de l'initiative. Ce dernier est appuyé par un expert international en gouvernance locale et par une équipe d'experts thématiques nationaux (déconcentration, renforcement des capacités, planification territoriale, finances locales et égalité des sexes). Les différentes unités au sein du PNUD fournissent en fonction de leur expertise un appui en particulier, et l'unité Gouvernance et État de droit intervient au niveau de l'assurance qualité.

Ciblage géographique



I.1 Liens avec les priorités du Gouvernement

Le projet est aligné sur les objectifs du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) incluant également l'égalité des sexes comme l'une des priorités pour la refondation sociale et le renforcement des investissements dans les pôles secondaires et tertiaires de développement et leur arrière-pays, ceci pour pallier les inégalités territoriales. En effet, le développement des zones rurales reste étroitement lié à celui des villes secondaires, comme le signale le PSDH à travers la refondation territoriale indissociable d'une refondation institutionnelle, privilégiant en particulier la modernisation de l'administration déconcentrée et une plus grande part de responsabilité des collectivités territoriales dans l'exercice des missions de l'Etat. Il doit contribuer à la territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il répond aux dispositions pertinentes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et aux objectifs énoncés dans le Programme d'action de Beijing, duquel Haïti est signataire.

Le projet AGLDT est aligné sur la vision exprimée dans le PSDH d'un pays émergent d'ici à 2030, et contribue en particulier aux éléments suivants de cette vision³ :

- Une société équitable, juste, solidaire et conviviale, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture, une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis ;
- Une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif ;

³ Source : PSDH, p.15.

L'encadrement d'un État unitaire, fort, responsable, garant de l'application des lois et de l'intérêt des citoyens, ainsi que fortement déconcentré et décentralisé.

Le projet AGLDT est fondamentalement un programme de renforcement institutionnel qui s'attache à soutenir le gouvernement haïtien dans sa démarche de mise en place à différents niveaux territoriaux des conditions nécessaires en termes de cadre légal, de coordination institutionnelle, de capacités humaines et organisationnelles et de pratiques participatives de planification et gestion du développement pour un développement local harmonieux et en lien avec les ODD.

Le projet a une envergure nationale puisqu'il vient en appui avant tout aux capacités du gouvernement à concevoir et mettre en œuvre les politiques publiques liées à la gouvernance locale et au développement territorial et à orienter les investissements publics de façon à permettre un progrès plus rapide et harmonieux du pays vers l'atteinte des ODD. Le projet a aussi une dimension territoriale par la mise en application des politiques publiques et des outils systématisés au niveau central dans des territoires ciblés du pays. La priorité sera ainsi donnée à l'appui aux pôles locaux de développement couverts par la stratégie de développement et d'aménagement de la bande frontalière de l'Etat et inscrite dans le PSDH.

A l'heure de l'adoption des ODD priorisés par le gouvernement haïtien, le projet fournit l'expertise et les outils nécessaires à une bonne territorialisation de ces objectifs par le biais de la planification nationale et territoriale.

- Il appuie des consultations et des débats avec les forces vives de la nation sur la gouvernance locale et le développement territorial, ainsi que le plaidoyer de tous les acteurs auprès des législateurs pour une accélération des réformes législatives.
- Il veille à ce que toutes ces réformes et politiques publiques intègrent l'égalité des sexes afin d'aboutir à des résultats concrets et en profondeur.
- Le fondement de l'approche du projet AGLDT est de générer une collaboration plus étroite et une cohérence de stratégie et d'actions entre les institutions concernées par le renforcement de la gouvernance locale et du développement territorial.

Enfin, à tous les niveaux territoriaux, le projet renforce les capacités des institutions ayant un rôle d'intégration des politiques publiques.

En ce qui concerne l'égalité des sexes, le projet préconise trois approches spécifiques pour aborder ces défis :

1. Promouvoir la participation et l'influence dans la prise de décision de la société civile féminine dans le cadre des réformes en matière de déconcentration et de décentralisation ;
2. Faire progresser le statut des femmes leaders, à l'intérieur et à l'extérieur de la fonction publique, par le renforcement des capacités de leur leadership et par la promotion d'environnements favorables à l'égalité des sexes dans les institutions territoriales ;
3. Fournir des outils et renforcer les capacités pour promouvoir l'intégration de la dimension du genre dans la planification, les budgets et les politiques de développement territorial afin d'améliorer un accès équitable aux services de base appropriés pour les femmes et les hommes.

I.2 Liens avec les priorités du Programme du PNUD

Le projet AGLDT contribue à l'effet 5 du Cadre des Nations Unies pour le Développement Durable (UNDAF) en Haïti, à savoir « les institutions publiques et la société civile améliorent l'Etat de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision ». Partant de là, des institutions de la gouvernance locale, plus inclusives, responsables et réactives, seront plus à même de porter des dynamiques de développement territorial conçues de manière stratégique, participative et accessible et qui permettront de généraliser l'accès aux services de base, d'offrir des opportunités de croissance inclusive tout en réduisant les risques environnementaux et liés aux désastres. Il contribue également au benchmark 1 de l'ISF (Cadre Intégré Stratégique des Nations Unies en Haïti).

Le projet AGLDT est lié au produit 3.2 du Plan stratégique du PNUD 2018-2021 (les fonctions, le financement et la capacité des institutions territoriales sont activées afin de fournir de meilleurs services de base et de répondre aux priorités formulées par la population) et contribue également à la promotion de l'égalité des sexes selon la stratégie pour l'égalité du PNUD (2018-2021) en visant à assurer la participation égale des femmes et des hommes dans les processus de gouvernance locale et de veiller à ce qu'ils bénéficient également des résultats de développement. La mise en œuvre du projet selon une approche basée sur l'égalité entre les sexes demeure une priorité pour l'institution en raison de son engagement à l'atteinte du cinquième objectif des ODD. Cet engagement s'est renouvelé avec l'obtention de la certification de niveau bronze au PNUD Haïti en 2020 pour les résultats obtenus en 2019 dans le cadre de sa participation à l'initiative du sceau de l'égalité entre les sexes. Il importe de souligner qu'il s'agit d'un programme de certification d'intégration de la dimension de genre qui reconnaît et soutient de bonnes performances en matière d'égalité de genre.

II. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Sur le plan économique, la pandémie de Covid-19 a produit une violente onde de choc à travers le monde, plongeant de nombreux pays dans une profonde récession. Selon les données de la Banque Mondiale, le produit intérieur brut (PIB) mondial a enregistré une contraction de 4,3 % en 2020, ce qui représente la plus grave récession planétaire depuis des décennies⁴. En 2020, la pandémie de Covid-19 a fait basculer entre 71 et 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté (sous le seuil international de 1,90 dollar par jour)⁵. Plus particulièrement, le taux de pauvreté des femmes qui était censé diminuer de 2,7 % entre 2019 et 2021, a enregistré une augmentation de 9,1 % due à la pandémie et à ses conséquences⁶. L'une de ces conséquences est l'augmentation des cas de violences sur les femmes et les filles au cours de cette situation de crise sanitaire. A noter qu'en Haïti, les violences sur les femmes et les filles, déjà très importantes avant la crise sanitaire, ont tendance à augmenter en situation de Covid 19. Selon les données de l'EMMUS VI⁷, 34 % de femmes non célibataires ont subi des violences conjugales (émotionnelles, physiques ou sexuelles) de la part de leur mari/partenaire actuel ou le plus récent ; la violence émotionnelle étant la forme la plus fréquemment subie (26 %). De plus, près de 3 femmes sur 10 (29 %) ont subi des violences physiques à un moment quelconque de leur vie depuis l'âge de 15 ans. Douze pour cent (12 %) des femmes haïtiennes ont subi des violences sexuelles à un moment quelconque de leurs vies.

D'un point de vue institutionnel, l'apparition des premiers cas de Covid-19 au mois de mars 2020 a contraint les autorités à un confinement partiel étalé sur plusieurs mois. Selon l'avis 271 du MSPP publié le 31 décembre 2020 sur la pandémie de Covid-19, le pays a enregistré au total 10 077 cas confirmés, 8 657 personnes traitées et 236 décès. Cette situation a fragilisé davantage la situation socio-économique qui venait juste de sortir d'un ralentissement généralisé des activités, à la suite des événements "Peyi lòk" qui ont eu lieu en 2018 et 2019. Cette situation a empêché les ménages les plus vulnérables d'accéder aux services de base, notamment l'éducation et les services de santé. En 2020, la pandémie de COVID-19 a contribué à aggraver l'insécurité alimentaire en Haïti entraînant 42% soit 4,1 millions de la population en situation de crise ou urgence alimentaire⁸. Les résultats de

⁴ <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/01/05/global-economy-to-expand-by-4-percent-in-2021-vaccine-deployment-and-investment-key-to-sustaining-the-recovery>

⁵ <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/actualisation-estimations-impact-de-la-pandemie-covid-19-sur-la-pauvrete-dans-le-monde>

⁶ [La COVID-19 creusera l'écart de pauvreté entre les femmes et les hommes, selon de nouvelles données d'ONU Femmes et du PNUD | ONU Femmes - Siège \(unwomen.org\)](https://www.unwomen.org/fr/fr/news/stories/2021/01/la-covid-19-creusera-l-ecart-de-pauvrete-entre-les-femmes-et-les-hommes-selon-de-nouvelles-donnees-d-onu-femmes-et-du-pnud)

⁷ Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI)2016-2017/ <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/SR249/SR249.pdf>

⁸ <https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-secteur-s-curit-alimentaire-situation-de-la-r-ponse-l-ins-curit-alimentaire#:~:text=Ces%20crises%20r%C3%A9p%C3%A9titives%20ont%20graduellement,de%20crise%20ou%20urgence%20alimentaire>

l'ENUSAN⁹ 2019 ont montré qu'au niveau national, 51 % des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate ne leur permettant pas de mener une vie active normale. Environ 38% des ménages sont en insécurité alimentaire modérée et 12,7% en insécurité alimentaire sévère¹⁰.

Par ailleurs, la crise liée à la Covid-19 n'a fait que creuser les inégalités de genre en défaveur des femmes et accroître les violences sur ces dernières, combinée à la culture haïtienne qui fait perdurer les préjugés sexistes¹¹. Il a été rapporté une augmentation des cas de viols sur mineures suivies de grossesses précoces notamment dans le département de la Grand'Anse où 44 mineures sont tombées enceintes dans huit écoles à Beaumont durant la pandémie Covid-19 en 2020, portant à 74 le nombre de grossesses précoces au niveau des écoles de Beaumont au cours de la période¹². De plus, les femmes et les filles qui, avant la crise, éprouvaient déjà de sérieuses difficultés pour gérer leur santé sexuelle et reproductive, ainsi que leur hygiène menstruelle du fait qu'elles n'avaient pas accès à de l'eau propre et à des toilettes privées, sont aujourd'hui particulièrement en danger. Lorsque les ressources sont réaffectées pour répondre à la pandémie, par voie de conséquence, les services de santé propres au bien-être des femmes et des filles s'en trouvent davantage perturbés. Il s'agit notamment des soins de santé prénatale et postnatale, de l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, ainsi que de l'assistance vitale pour les victimes de la violence basée sur le genre. Les répercussions sur leur santé peuvent être catastrophiques, en particulier dans les communautés rurales, marginalisées et peu alphabétisées, où les femmes ont moins de chances d'avoir accès à des services de santé.

Par ailleurs, les femmes sont majoritairement en activité au niveau du secteur informel où les protections sociales n'existent pas. De plus, les femmes, en grande partie, cheffes de familles monoparentales, gagnent généralement moins et épargnent peu. En conséquence, elles sont moins bien armées que les hommes pour résister aux chocs économiques découlant de la Covid-19. Cette pandémie a aussi fait augmenter la charge de travail domestique non rémunérée et les responsabilités familiales des femmes chez elles, ce qui entrave leurs capacités à équilibrer leurs vies professionnelle et familiale¹³.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, on retrouve en grande partie des micro-entreprises informelles très faiblement capitalisées et appartenant aux femmes. Ces dernières sont pratiquement exclues du circuit du crédit formel et ne peuvent recourir, à l'occasion, qu'au

⁹ Enquête Nationale d'Urgence sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle

¹⁰ L'insécurité alimentaire sévère est notamment caractérisée par un manque d'accès à la nourriture entraînant une alimentation pauvre (en quantité et qualité).

¹¹ <https://www.unhcr.ca/fr/news/pandemie-covid-19-aggrave-inegalites-femmes-hommes-femmes-jeunes-filles-refugiees/>

¹² <https://ajibopost.com/74-adolescentes-enceintes-dans-huit-ecoles-a-beaumont/>

¹³ [ONU Femmes | Explications : L'impact du Covid-19 sur les femmes et les filles \(unwomen.org\)](#)

crédit aux coûts dépassant 36% l'an¹⁴. La pandémie a donc des répercussions néfastes au niveau du secteur informel, entraînant une baisse prolongée des revenus pour les femmes ainsi que de leur participation au marché du travail formel, laquelle était déjà très faible. Il importe de souligner qu'avant la pandémie, une faible représentation des femmes a été constatée au niveau de la fonction publique en général et notamment dans les administrations communales dans les structures déconcentrées étatiques au niveau des collectivités territoriales¹⁵.

Parallèlement à cette conjoncture, les violences se sont accrues au sein de la société. En effet, la situation sécuritaire a été caractérisée par une hausse des cas de kidnapping entraînant des violences psychologiques et, en plus des viols – suivis parfois de meurtres – sur les femmes et les filles. Selon le BINUH, le système national de santé a signalé 457 cas de viol (164 femmes, 235 enfants et 58 hommes) entre le 1^{er} juin et le 31 août 2020 et 541 entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2020¹⁶. Les rançons versées en échange de la libération des otages n'ont fait que décapitaliser/ruiner davantage les familles haïtiennes qui, dans la plupart des cas, se sont endettées. Au regard de tout cela, la société vit dans un état de stress aigu dû au ralentissement des activités socio-économiques, incluant, entre autres, les activités de loisirs, les activités scolaires, la libre circulation des personnes et des biens. C'est dans ce contexte difficile et plein de défis que les activités du projet ont été mises en œuvre en 2020.

III. PARTENARIAT ET MECANISME DE COORDINATION DU PROJET

Le projet AGLDT promeut une approche de collaboration et de concertation entre trois des principales institutions associées à la conduite de réformes, stratégies et programmes en lien avec la gouvernance locale, à savoir l'OMRH, le MPCE et le MICT. En outre, un partenariat étroit a été renforcé avec le MCFDF afin d'assurer une meilleure prise en compte de la problématique de l'égalité des sexes dans le projet en particulier et dans les réformes en cours. Le projet a créé deux espaces de concertation pour promouvoir les échanges et la validation conjointe des activités : le comité technique et le comité de pilotage.

III.1 Comité technique

Le comité technique constitue un espace d'échange et de discussions entre les points focaux des institutions partenaires, en vue d'harmoniser les actions, d'optimiser les ressources, de promouvoir la participation de tous les acteurs concernés et d'anticiper certains problèmes opérationnels. En dépit du contexte sociopolitique, le projet a pu réaliser 6 réunions de

¹⁴ <https://www.haitilibre.com/article-14648-haiti-economie-programme-de-soutien-aux-micro-entreprises.html>

¹⁵ <https://www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratie%20et%20etat%20de%20droit/UNDP-HT-DEMGOUV-Etudes-Genre-AGLDT-082020.pdf>

¹⁶ https://www.haitilibre.com/docs/S_2020_944_F.pdf

comités techniques sur une cible de 6. Au cours de ces rencontres de suivi des activités planifiées en 2020, le comité technique a pris les décisions suivantes :

- a) Changement d'ordre de priorité de certaines activités par rapport au contexte sanitaire (réaffectation des fonds de certaines activités non favorables au contexte sanitaire pour financer des activités en réponse à la Covid-19 au niveau des 17 communes frontalières notamment l'achat de matériels de protection individuelle, des équipements d'hygiène et des matériels de sensibilisation) ;
- b) Révision budgétaire à la hausse de certaines activités planifiées, notamment la Cartographie censitaire (découpage et cartographie), l'enquête toponymique et l'adressage pour 4 communes prioritaires (Thomazeau – Anse-à-Pitres – Ganthier – Ferrier) ;
- c) Réaffectation des fonds prévus pour la réalisation de l'étude sur les modalités d'accès et de gestion du fonds pilote du projet destiné au financement des projets de développement local. Ainsi, un document fixant les modalités de gestion du fonds a été élaboré par l'équipe et validé par le comité technique ;
- d) Réaffectation, sur demande de la FENAMH et de la FENAFEMH, des fonds prévus pour les activités d'appui technique au profit des activités en réponse à la Covid-19 ;
- e) Proposition des termes de la révision substantive du projet AGLDT, incluant certains éléments comme le renforcement de certaines directions départementales sectorielles, le décaissement des fonds communaux de développement aux projets issus des exercices de planification de développement territorial, la substitution des activités non réalisables dans le plan de travail pluriannuel par d'autres plus pertinentes.

III.2 Comité de pilotage

Le comité de pilotage est l'organe de gouvernance du projet AGLDT ayant pour mandat de fournir les orientations stratégiques à l'équipe du Projet, en tenant compte des évolutions du contexte. Il étudie aussi les progrès réalisés tout en cherchant des solutions aux problèmes rencontrés en vue d'atteindre l'impact escompté. Ce comité a été convoqué au 27 février 2020 sous le leadership du MPCE. Selon la proposition d'agenda du jour, il devrait sanctionner le bilan des réalisations de 2019 et se prononcer sur le plan de travail 2020 afin de doter le projet d'un référentiel technique pour l'année en conformité avec ce qui est prévu dans le document du projet. Bien que tout ait été planifié, cette réunion a été reportée en tout dernier moment à la suite d'un conflit d'agenda des autorités concernées, selon les motifs avancés par le MPCE.

En vue de pallier cet empêchement, il a été demandé aux points focaux d'obtenir de leur titulaire un avis de non-objection sur le bilan de 2019 et le plan de travail 2020 par retour de courriel à la date limite du mercredi 4 mars 2020. Etant donné qu'il n'y a pas eu d'objection, le bilan des réalisations en 2019 et le plan de travail 2020 ont été approuvés.

IV. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2020

En conformité avec le plan de travail et le budget annuel 2020, le projet a appuyé les partenaires principaux dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives aux trois produits attendus.

IV.1 Produit 1 : pilotage de la mise en œuvre des réformes

Par rapport à ce produit, deux activités ont été complètement réalisées au cours de l'année 2020. Il s'agit de l'appui à l'organisation du forum sur la décentralisation et la déconcentration dans deux (2) départements frontaliers (Sud-Est et Nord-Est) et l'atelier de planification avec les PTF pour la mise au point d'un cadre stratégique unifié d'appui au plan de mise en œuvre de la réforme de l'État (Co-financement -GTGL).

IV.1.1 Appui à l'organisation du forum sur la décentralisation et la déconcentration dans deux (2) départements frontaliers

En vue de faciliter une meilleure compréhension des rôles et attributions des délégués au regard du décret du 17 mai 1990, le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales et l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) ont organisé deux (2) fora départementaux au cours de l'année 2020, avec l'appui du projet AGLDT :

- ✓ Un forum au niveau du département du Sud-Est : le 5 novembre 2020 (86 participants, dont 11 de sexe féminin)
- ✓ Un forum au niveau du Nord-Est : le 10 décembre 2020 (79 participants, dont 9 de sexe féminin).

Conformément à l'axe 6 du PME-2023 relatif à la gouvernance territoriale, ces fora ont réuni tous les acteurs concernés afin de faciliter l'harmonisation des relations de travail au niveau territorial et de dégager un consensus entre les acteurs sur la manière d'arriver à une déconcentration/décentralisation effective dans le pays et également de permettre aux autorités compétentes de mieux appréhender l'ensemble des documents de réforme, notamment l'axe 6 du PME-2023. Ces deux (2) activités sont en lien avec la cible relative à la participation active des femmes de la société civile dans les réunions de concertation territoriale sur les réformes de la décentralisation et de la déconcentration.

IV.1.2 Atelier de planification avec les PTF pour la mise au point d'un cadre stratégique unifié d'appui au plan de mise en œuvre de la réforme de l'État

Dans le souci d'opérationnaliser les axes d'intervention prévus dans le Programme de modernisation de l'État (PME-2023), le projet a appuyé l'OMRH dans l'organisation de

l'atelier de cadrage avec les Partenaires techniques et financiers (PTF) en date du 14 décembre 2020 à l'hôtel Marriott. De manière spécifique, cet atelier visait à renforcer la volonté des bailleurs de financer la mise en œuvre du Programme de modernisation de l'État à l'horizon 2023, établir un cadre de cohérence pour le financement des axes et des actions du PME-2023 et harmoniser les interventions des différents acteurs. Des représentants.es de plusieurs partenaires techniques et financiers comme la Banque Interaméricaine de Développement, l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, l'USAID, la Coopération Espagnole et le PNUD ont participé à cet atelier. Au total, 29 participants.es dont 6 de sexe féminin ont pu assister virtuellement et/ou en présentiel à cette réunion mixte.

IV.2 Produit 2 : modernisation des institutions territoriales afin de pouvoir remplir toutes leurs fonctions de base et de faire émerger une gouvernance locale plus redevable et inclusive

IV.2.1 Ateliers de formation sur le genre et la gestion des ressources humaines

A la demande du MICT, et en collaboration étroite avec le MCFDF, le projet a organisé deux (2) ateliers de formation au profit de cadres issus.es des différentes directions et institutions déconcentrées du MICT : UCDVD, DCT, DIE, DRH. Au nombre de 45 au total, ils/elles ont été repartis.es en deux (2) groupes :

- 22 septembre 2020 (groupe 1 : 24 participants, dont 17 de sexe féminin)
- 23 septembre 2020 (groupe 2 : 21 participants, dont 12 de sexe féminin)

L'objectif de ces ateliers était de renforcer les capacités techniques des cadres en genre en vue de l'intégration systématique des intérêts stratégiques des femmes et des hommes dans la gestion des ressources humaines de l'institution. Au cours de ces ateliers, un rappel des concepts clés liés au genre a été réalisé et un module a été présenté sur les axes d'intégration du genre dans la gestion des ressources humaines (recrutement, rétention, avancement professionnel, opportunités en termes de formation continue, système de traitement des cas de violences psychologiques et sexuelles au sein de l'institution). A la suite de cette formation, le Directeur des Ressources Humaines du MICT a sollicité l'organisation d'autres séances de sensibilisation sur les mêmes thématiques mais aussi sur de nouvelles comme l'intégration du genre dans la gestion des risques liée aux catastrophes naturelles, la gestion de projets, l'impact des inégalités de genre sur la migration, et la budgétisation sensible au genre (BSG).

IV.2.2 Mise à jour, validation et publication du document de diagnostic des capacités des Délégations et Vices-Délégations

Comme mentionné dans le rapport 2019 du projet, l'Unité de Coordination en Charge des Délégations et des Vice-Délégations (UCDVD) avait réalisé entre décembre 2017 et avril 2018 un diagnostic des capacités des Délégations et des Vice-Délégations des dix Départements du pays. Avec l'appui du projet AGLDT sur la période 2019-2020, les données

collectées ont été mises à jour, analysées et compilées dans un document de synthèse dressant un portrait global sur le fonctionnement des Délégations et Vice-Délégations (ressources matérielles, ressources humaines et capacités organisationnelles). D'une centaine de pages, ledit document¹⁷ a été validé par les acteurs lors d'un atelier tenu à cette fin le mardi 13 octobre 2020 à Karibe Hôtel (Port-au-Prince). L'atelier de validation a connu la participation de 37 personnes au total, dont 4 de sexe féminin. La validation du document constitue une étape importante pour l'UCDVD, dans la mesure où, par sa nature, le document de synthèse constitue un outil de référence, en appui au PADRED, qui pourra servir de ligne conductrice pour orienter les différentes interventions auprès des Délégations et des Vice-Délégations. Dans cette perspective, et en plus de la version numérique déjà disponible, le projet donnera un appui à l'UCDVD, au cours de l'année 2021, pour la multiplication et la publication d'une centaine d'exemplaires du document.

IV.2.3 Forum départemental sur la gouvernance territoriale au cœur du PME 2023 précisant l'implication des Délégations et Vices-Délégations

Dans l'idée de renforcer la synergie entre les partenaires, le projet a encouragé la mutualisation des ressources pour la réalisation de certaines activités. En ce sens, cette activité, inscrite au niveau du produit 2 (MICT/UCDVD) a été réalisée conjointement avec l'OMRH (produit 1). Ainsi, le rapport pour cette activité est traité au niveau du titre IV.1. Produit 1 (Cf. : Appui à l'organisation du forum sur la décentralisation et la déconcentration dans deux (2) départements frontaliers (Sud-Est et Nord-Est)).

IV.2.4 Implémentation des dernières phases du PMAC sur les 12 communes frontalières d'AGLDT

Le Programme de Modernisation des Administrations Communales (PMAC) consiste essentiellement à accompagner et appuyer les administrations communales dans la réorganisation, la dynamisation et le renforcement de leur appareil administratif. Il permet d'agir concrètement sur la structuration de l'administration et sur le profil du personnel travaillant au sein de la mairie dans une perspective d'amélioration de la performance et l'efficacité de l'action publique locale. Le PMAC comprend 5 grandes étapes de mise en œuvre successives : (i) le profilage du personnel et de l'administration, (ii) le diagnostic préliminaire de l'administration et des politiques publiques locales, (iii) le restafing de l'administration : évaluation et recrutement du personnel, (iv) la professionnalisation et l'évaluation du personnel, et (v) la planification des objectifs de renforcement : ECAF.

Le projet AGLDT appuie la mise en œuvre du PMAC au niveau des douze (12) communes cibles, et les activités des deux (2) premières phases ont été réalisées sur la période 2018-

¹⁷ https://intranet.ht.undp.org/documentation/Files/RAPPORT_FINAL-DIAGN_UCDVD_08122020.pdf

2019. Pour faire suite à cette démarche, plusieurs missions ont été réalisées par les cadres du MICT au cours de l'année 2020, afin de compléter les phases restantes. Lesdites missions ont été effectuées du 11 novembre au 13 décembre 2020, par trois (3) équipes réparties de façon simultanée sur les quatre (4) départements frontaliers.

- Du 11 au 17 novembre 2020 : Nord-Est
- Du 11 au 21 novembre 2020 : Centre
- Du 24 au 29 novembre & Du 7 au 13 décembre 2020 : Sud-Est et Ouest

Chaque équipe avait pour mission de présenter le référentiel des métiers municipaux et de procéder à l'évaluation des cadres municipaux des mairies des 12 communes frontalières cibles. Dans l'ensemble, huit (8) postes au total ont fait l'objet d'évaluation écrite et orale : Chef/fe de service des équipements collectifs et communautaires – Directeur/trice des affaires financières – Directeur/trice du territoire – Directeur/trice général/e – Responsable équipement collectif – Technicien/ne comptable – Technicien/ne en animation socioculturelle – Technicien/ne fiscal /e – Technicien/ne urbaniste.

Ainsi, ces missions réalisées au cours de l'année 2020 ont permis aux 12 communes cibles du projet AGLDT d'être désormais au même niveau que les autres communes bénéficiant du PMAC dans l'ensemble du pays. Cela facilitera la planification du MICT pour l'année 2021 dans la mesure où les prochaines phases du PMAC (recrutement du personnel, formation et professionnalisation du personnel, etc.) pourront être lancées de façon simultanée au niveau de toutes les communes dans l'ensemble des zones géographiques ciblées.

IV.2.5 Etude sur la représentation féminine dans le secteur administratif au sein de 12 communes frontalières du pays

La participation effective des femmes aux affaires publiques reste un défi en Haïti, en dépit de l'existence des cadres légaux de référence. En vue d'adresser la problématique des inégalités de genre dans l'administration publique territoriale, il était important que l'équipe d'implémentation du projet dispose d'informations fiables et actualisées. C'est dans cette perspective que le MICT a réalisé une étude portant sur la « représentation féminine dans le secteur administratif au sein de 12 communes frontalières du pays ». Cette étude¹⁸ avait pour objectif de dresser un portrait général des enjeux majeurs liés, non seulement, à l'accession des femmes à des postes de responsabilité au sein de l'administration publique territoriale dans les zones d'intervention du projet, mais également d'identifier les entraves rencontrées par celles qui y ont accédées. Ainsi, du 25 novembre au 19 décembre 2019, la consultante recrutée pour effectuer cette étude a réalisé des groupes de discussion et des entretiens avec les maires et le personnel des directions déconcentrées du MPCE, des délégations départementales et des vices-délégations des arrondissements au niveau des communes

¹⁸ https://intranet.ht.undp.org/documentation/Files/Version_Finale_Representation_feminine_Secteur_Administratif_communes_frontalieres.pdf 12

concernées. Dans l'idée de restituer les grands résultats de l'étude et de finaliser le rapport en intégrant les remarques formulées, un atelier a été organisé le 19 février 2020 au PNUD. Au total, 18 personnes, dont 9 de sexe féminin, issues de différentes institutions, y ont pris part : MCFDF – MICT – MPCE – FENAFEMH – Ambassade du Canada – Equipe des consultants – PNUD.

Tel que souligné au niveau de l'atelier, l'un des principaux résultats de cette étude est la sous-représentation des femmes dans toutes les entités étatiques communales de manière générale et à des postes de décision en particulier : que ce soit au niveau des commissariats (13,91 % de femmes contre 86,09 % d'hommes) ou des tribunaux de paix (15,96 % d'employés femmes contre 84,04 % d'hommes).

Selon cette étude, les facteurs expliquant cette faible représentativité des femmes dans les institutions publiques locales ciblées seraient principalement : la faible sensibilité au genre dans le processus de recrutement, l'absence ou la faible représentativité des femmes dans les comités de recrutement et des réseaux d'influence, les inégalités d'accès à l'éducation dues à des discriminations de genre et la féminisation du problème de la conciliation famille-emploi.

En ce qui concerne les postes électifs, les défis identifiés sont les suivants : le manque de moyens financiers, la faiblesse dans le processus d'accès aux postes électifs dû à des à priori de la masculinisation des postes électifs et du pouvoir en général, l'intimidation et la violence de la part d'autres candidats de sexe masculin. Dans la mise en œuvre de la composante relative à la conception et le pilotage des réformes visant à établir un État déconcentré et décentralisé de manière stratégique, coordonnée et inclusive, la plupart des recommandations faites au niveau de l'étude ont fait l'objet d'un suivi avec les partenaires concernés. Ainsi, une note de plaidoyer pour l'intégration de l'approche égalitaire entre les sexes au niveau du PME-2023 sera élaborée par le MCFDF pour être transmise à l'OMRH. Le projet encouragera l'utilisation de ladite note dans le cadre des séances de sensibilisation auprès des organisations féminines au niveau de douze (12) communes cibles.

IV.2.6 Etude Genre dans les secteurs administratif, associatif et politique au niveau de seize (16) communes frontalières ¹⁹

En lien avec la problématique de genre, le MICT a réalisé une étude²⁰ portant sur la représentativité des femmes dans les secteurs administratif, associatif et politique au niveau de seize (16) communes frontalières. S'étalant sur la période allant de septembre 2019 à

¹⁹ A la suite de ces deux études, un article de synthèse a été préparé et publié sur le site du PNUD.

https://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/library/democratic_governance/la-representativite-des-femmes-dans-la-gouvernance-locale-en-hai.html

²⁰ https://intranet.ht.undp.org/documentation/Files/Rapport_Etude_Genre_Secteurs_Administratif_Politique_associatif_16_communes_frontalières_v33390.pdf

mars 2020, l'étude a permis de dresser un portrait général de la problématique de l'égalité des sexes dans les communautés ciblées. Elle a aussi permis d'analyser les enjeux liés à l'accès des femmes dans les sphères de pouvoir et de décision, plus précisément dans les secteurs administratif, politique et associatif, au niveau de seize (16) communes frontalières. Dans l'idée de restituer les grands résultats de l'étude et de finaliser le rapport en intégrant les remarques formulées, un atelier a été organisé le 31 mars 2020 en virtuel avec la participation d'une vingtaine de personnes, issues de différentes institutions : MCFDF – MICT – MPCE – FENAFEMH – Ambassade du Canada – Equipe des consultants – PNUD.

De façon globale, l'étude a :

- a) Présenté un portrait de la société civile (acteurs locaux actifs, organisations de support, associations et groupements de femmes, ONG locales) ainsi qu'un diagnostic organisationnel qui s'accroîtera sur les organisations de femmes, leur secteur d'intervention, leurs forces ainsi que leurs faiblesses ; les mécanismes liés à la prise de pouvoir, les blocages à l'exercice du leadership féminin ;
- b) Analysé l'offre disponible en région en matière de formation pour renforcer le leadership féminin ainsi que les facilités d'accès pour les femmes à des crédits ou à des prêts pour développer des activités génératrices de revenu ;
- c) Recensé l'existence de programmes ou projets qui offrent un appui technique et financier aux projets mis en œuvre par les organisations de femmes ;
- d) Proposé des axes d'intervention stratégique et pertinente capables de contribuer à la réduction des inégalités de genre observées.

Les résultats de cette étude sont d'une importance capitale pour le projet dans la mesure où ils permettront de mieux apprécier la situation actuelle (étude baseline), de faire un plaidoyer pour l'amélioration des services destinés aux femmes et susceptibles d'aider à l'égalité entre les sexes, et de mieux suivre l'évolution des résultats d'ici la fin du projet.

IV.2.7 Appui technique à la FENAFEMH dans le cadre des activités de plaidoyer

Le plan de travail 2020 avait prévu un appui à la FENAFEMH dans le cadre des activités de plaidoyer en faveur de la décentralisation et particulièrement pour une meilleure intégration des femmes dans la gouvernance locale. Cependant, compte tenu du contexte sanitaire de Covid-19, le comité technique du projet, sur demande de la FENAFEMH, a jugé opportun de réorienter l'appui et de privilégier des activités de prévention et de lutte contre la pandémie. A cet effet, un lot de kits d'hygiène, de matériels et d'équipements de protection individuelle a été distribué à la FENAFEMH.

DESIGNATION	SPECIFICATIONS	QTE
32-Gal Trash Can noir	4100 PK1 Rubbermaid Round Trash black	4
Hand Sanitizer 16 OZ MEDIC	PK1 Advanced Medic Plus	120

Mégaphone	Output: 15 Watts/ Siren/Volum Control/Built-In Detachable Microphone/Effective Distance: 400 M/Takes 6XUM1 batteries/Horn Diameter: 205	10
Batterie pour Mégaphone	Paquet de 2	60
Caisse de Savon	Caisse de 24 unités/Banda ou Apollo	5
Seau de tablette de chlore	Caisse de tablette de chlore	5
Solution hydro alcoolique	Minimum 60% alcool	10

Ces matériels ont servi à sensibiliser la population sur le danger que représente le virus, et permettront aux cadres municipaux de disposer de moyens de protection individuelle afin qu'ils puissent continuer à offrir des services aux populations tout en respectant le protocole sanitaire exigé par le MSPP en la matière. Certains de ces matériels sont aussi d'usage public et pourront permettre aux populations d'appliquer les mesures recommandées.

IV.2.8 Appui à la reproduction des documents stratégiques de sensibilisation du MCFDF

En mai 2020, le projet a acheminé au MCFDF des documents stratégiques dans le cadre de la sensibilisation autour de l'égalité entre les sexes. Ces documents concernaient : la Politique d'Égalité femmes-hommes, le Plan national de lutte contre les violences envers les femmes (2017-2027), la Paternité, Maternité et filiation. En effet, l'État Haïtien a adopté ces politiques et plans en lien avec l'Égalité entre les sexes en vue de guider l'action gouvernementale en matière d'égalité des sexes dont les institutions publiques partagent conjointement la responsabilité de la mise en œuvre de ces documents de Politique Publique à travers leur mission respective, pour une prise en compte systématique des intérêts et des besoins différenciés des femmes et des hommes. Cependant, la mise en œuvre des recommandations prônées au niveau de ces documents stratégiques a été confrontée à plusieurs contraintes institutionnelles et techniques liées à leur application. L'une de ces contraintes est l'indisponibilité de ces documents stratégiques à une grande majorité des acteurs locaux et organisations de la société civile pour une meilleure prise de connaissance des actions prônées pour la concrétisation de l'égalité entre les sexes. En ce sens, le projet a financé la reproduction de ces documents stratégiques pour le compte du MCFDF, institution chargée de coordonner et d'assurer le suivi de la politique d'égalité entre les hommes et les femmes. Les documents reproduits ont été transmis aux participants.es lors des activités de sensibilisation organisées par le MCFDF réalisées dans la mise en œuvre du projet AGLDT.

IV.2.9 Appui matériel au MCFDF (DPAG et DCBD) et aux coordinations départementales

Le MCFDF a fourni un appui important au projet AGLDT dans le cadre de la mise en œuvre des activités en lien avec la question genre depuis l'année 2019. Cependant, le projet a constaté, à leur niveau, des limitations considérables aux interactions par manque de matériels et équipements. Dans la stratégie du projet qui prévoit un renforcement des capacités des partenaires et suite à une requête du MCFDF, le projet a fait l'acquisition de plusieurs matériels et équipements bureautiques et la dotation en énergie propre au profit de deux Directions centrales (Direction de Coordination des Bureaux Départementaux et la Direction de la prise en compte de l'analyse selon le genre), ainsi qu'aux quatre coordinations se trouvant dans les départements cibles du projet (Ouest, Sud-Est, Centre et Nord-Est). Un premier lot de matériels bureautiques a été distribué au cours de l'année 2020. En raison de la réception tardive de la commande des matériels informatiques, un second lot sera remis en 2021.

IV.2.10 Atelier de sensibilisation sur la mobilisation fiscale dans les communes cibles

Le Projet appuie le MICT dans la mise en œuvre de son Programme d'Amélioration des Finances Publiques Municipales (PRAFIPUM) avec pour objectif principal d'augmenter l'assiette fiscale dans la perspective de fournir de meilleurs services à la communauté et de renforcer l'autonomie financière de l'administration communale. Le programme consiste essentiellement en l'adressage de l'espace urbain de la commune, le recensement des propriétés bâties et des activités commerciales de la commune, la sensibilisation de la population au paiement des taxes et impôts locaux, la fourniture de facilités informatiques et énergétiques à la commune et dans la fourniture d'un accompagnement dans le cadre du suivi fiscal des recettes.

En ce sens, des ateliers de sensibilisation sur la mobilisation fiscale ont été réalisés au niveau de quatre communes frontalières notamment : Ganthier, Thomazeau, Anse à Pitres et Ferrier. Ces ateliers avaient pour objectif de présenter le projet de mobilisation fiscale aux autorités locales, au personnel municipal et aux membres de la société civile, de sensibiliser les femmes des OCB et d'autres acteurs sur l'importance dudit projet, de solliciter l'appui des forces vives de ces communes dans les différentes phases d'implémentation et de recueillir des propositions relatives à la situation socioéconomique et sécuritaire des communes, conditions nécessaires à la réalisation des différentes étapes de la phase d'implémentation du projet. Au total, 172 participants ont pris part à ces ateliers dont 57 femmes et 115 hommes.

Communes	# de participants-tes		
	Femmes	Hommes	Total
Ganthier	9	33	42
Thomazeau	12	32	44
Anse à Pitre	15	31	46
Ferrier	21	19	40
TOTAL	57	115	172

Ceci constitue une première étape d'un ensemble d'activités programmées sur l'année 2021, notamment l'enquête toponymique et le recensement des propriétés bâties.

IV.2.11 Formation et coaching en normalisation comptable à l'intention des Mairies

Dans le cadre de sa mission d'encadrer les collectivités territoriales dans le processus de modernisation et de développement durable, le MICT avec l'appui du projet AGLDT, a réalisé des séances de formation et de coaching au niveau de six mairies des communes frontalières notamment : Ganthier, Thomazeau, Anse à Pitre, Belladère, Savanette et Cornillon. Cette activité visait à renforcer la capacité des Cadres administratifs des mairies de la zone frontalière en matière de bonne gouvernance financière. Ces séances de formation et de coaching visaient à faire un rappel sur les notions en normalisation comptable, vérifier la sincérité et la fiabilité des registres comptables, procéder à la fermeture des comptes de l'exercice 2019-2020 et l'ouverture des comptes 2020-2021 des registres comptables au niveau de ces mairies. Les principaux bénéficiaires de ces séances de formation et de coaching étaient au nombre de 40 dont 8 femmes et 32 hommes.

Communes	# de participants-tes		
	Femmes	Hommes	Total
Ganthier	0	8	8
Thomazeau	2	4	6
Cornillon	0	5	5
Belladère	2	6	8
Savanette	0	6	6
Lascahobas	1	6	7
TOTAL	5	35	40

Les lacunes constatées dans les services de la comptabilité et de la Direction générale des différentes mairies citées, feront l'objet d'un plan de renforcement de capacités administratives. Des séances de formation plus approfondies sur ces thématiques et des

appuis en matériels seront programmés en 2021, ainsi que des visites dans les 6 autres communes restantes.

IV.2.11 Etude sur les différentes modalités possibles d'intercommunalité en Haïti

La collaboration intercommunale est une stratégie permettant aux communes d'adresser les défis liés à la faiblesse des ressources disponibles sur leurs territoires de manière à fournir des services adéquats à leurs populations. Cette stratégie est peu développée en Haïti. Pour perdurer ces dynamiques, l'accompagnement de l'Etat s'avère indispensable. Le but de cette activité est d'encourager le développement et l'encadrement de la coopération intercommunale en Haïti à travers l'adoption d'une politique publique. Le MICT, dans sa stratégie de développer des synergies entre les partenaires sur des thématiques communes, avait réuni l'ensemble des partenaires en vue de mutualiser les ressources dans le cadre d'une activité conjointe sur l'intercommunalité. Le projet a appuyé le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) dans la réalisation d'une étude sur l'intercommunalité. Dans le cadre de cette étude, un atelier a été réalisé sur les différentes modalités possibles d'intercommunalité en Haïti les 12 et 13 novembre 2020 à Port-au-Prince. Cette session a réuni une audience internationale intervenant à la fois en présentiel et à distance, car plusieurs participants.es et intervenant de l'étranger n'ont pas pu faire le voyage à cause des nombreuses restrictions liées au contexte sanitaire mondial. L'activité a bénéficié l'appui conjugué de plusieurs partenaires du MICT comme USAID, Urbayiti et Affaires mondiales Canada via le projet AGLDT. L'objectif principal de l'atelier était de contribuer à construire un consensus social et institutionnel autour de la définition d'un cadre administratif de la coopération intercommunale en Haïti en vue de l'adoption de politiques publiques en rapport avec la gouvernance territoriale et le développement local. Il s'agissait spécifiquement de :

- a) Partager les premiers éléments de l'étude en cours sur l'intercommunalité afin d'informer les parties prenantes ;
- b) Faire la capitalisation des expériences de coopération intercommunale réalisées durant les 10 dernières années en Haïti en vue de dégager les besoins, les leçons apprises et les éléments de continuité ;
- c) Dégager des perspectives nouvelles à partir des expériences de coopération intercommunale réalisées dans les pays possédant un modèle institutionnel similaire (France ou Canada), du bassin caribéen/ CARICOM ou encore dans d'autres pays du Sud.

IV.2.12 Etude sur les modalités d'accès et de gestion du fonds pilote d'AGLDT de développement local, dans la perspective de la mise en place d'un fonds national pour le développement local

Dans la mise en œuvre de la décentralisation des Collectivités Territoriales haïtiennes, l'Etat peine encore à trouver la meilleure formule pour que les CT, particulièrement les communes jouissent pleinement de leur autonomie administrative et financière. Les constats sont clairs, la CFGDCT mise en place pour aider les CT dans la quête de leur essor socioéconomique tarde encore à jouer ce rôle de levier de développement. C'est dans cette perspective que le projet AGLDT a prévu de mettre au service des mairies frontalières un fonds de concours pour appuyer les actions de développement économique local et la prestation de services dans les 12 communes d'intervention du projet AGLDT.

Le document de fonds de concours pour le financement des projets structurants au niveau des collectivités territoriales a été élaboré par le projet, en accord avec le comité technique. Il s'agit d'un fonds avec des critères de sélection bien définis et des mécanismes de contrôle en vue de financer des infrastructures, des équipements et des projets insérés dans des documents de planification au niveau des communes frontalières. A cet égard, le document retrace les dispositifs visant à produire une gestion efficace, créatrice de valeurs et de confiance. Regroupé sur un ensemble de critères, le mécanisme de fonctionnement établit les normes de comportement ; et prescrit les conditions d'éligibilité et d'acceptabilité des projets de développement des communes.

Avec la coordination du comité technique, le projet AGLDT compte prioriser en 2021, conformément aux critères de sélection et de financement (cf. TDR du fonds de concours), les projets issus des processus de consultation participative en particulier les PCD élaborés dans 8 des 12 communes frontalières ciblées particulièrement ceux visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Le financement de ces projets constituera un appui réel et concret dans la structuration du développement territorial, à travers une meilleure approche de la politique de décentralisation en Haïti.

IV.3 Produit 3 : Développement des territoires à travers l'utilisation d'approches et d'outils de planification et d'opérationnalisation qui prend en compte les spécificités locales et la nécessité d'une plus grande équité entre les hommes et les femmes.

Le projet AGLDT a appuyé le MPCE dans la réalisation des activités suivantes au cours de l'année 2020 :

IV.3.1 Ateliers de sensibilisation sur la note de politique à l'intégration du genre dans la planification territoriale

Pour pallier la faiblesse de l'intégration transversale de l'égalité de genre au niveau des politiques de planification territoriale, le projet a appuyé le le MPCE et le MCFDF dans l'élaboration d'une note de plaidoyer dans laquelle ils recommandent entre autres que tous les outils de planification, quel que soit leur nature, se doivent de refléter une volonté

d'éliminer tous les déterminants sociaux et culturels qui constituent des freins au développement des rapports sociaux de genre équitables et égalitaires. Cette nécessité de prendre en compte la dimension genre dans le système de planification, va au-delà de faire respecter les principes d'équité et de justice sociale, mais poursuit également l'objectif de rendre plus efficace et efficiente l'action publique à travers la considération des besoins différenciés des femmes et des hommes.

Cette note a été l'objet de plusieurs ateliers de sensibilisation au cours de la période allant du 9 septembre au 12 novembre 2020. Au total, vingt-quatre (24) jours d'ateliers ont été organisés au niveau des quatre (4) départements cibles du projet avec la participation de 155 représentants.es d'organisations de femmes, dont un (1) de sexe masculin.

Date	Communes	# de représentants.es d'organisations de femmes		
		Femmes	Hommes	Total
9-10 septembre	Port-au-Prince	23	1	24
	Cornillon, Ganthier, Fonds-Verrettes	33	0	33
20 au 27 octobre	Centre : Cerca la Source, Belladère, Savanette et Lascahobas	44	0	44
26 au 31 octobre	Nord-Est: Ferrier, Capotille, Ouanaminthe	34	0	34
10-11 novembre	Sud-Est: Anse-à-Pitres	20	0	20
TOTAL		154	1	155

Ces ateliers avaient pour objectif de créer un cadre de dialogue et de consensus entre les autorités étatiques et les organisations de femmes autour de l'intégration du genre dans les politiques publiques. De manière spécifique, ils ont permis de sensibiliser les organisations de femmes sur les différentes dimensions de l'approche genre, sur l'importance de l'intégration de l'égalité femme/homme dans les politiques publiques et la planification territoriale en particulier. C'était aussi l'occasion de recueillir les propositions des participants(es) sur les recommandations faites au niveau de la note de politique sur l'intégration du genre dans la planification territoriale.

IV.3.2 Formation des cadres départementaux du MPCE en matière de planification, suivi et évaluation de projets (ingénierie de projets)

Le projet appuie le MPCE dans la conception d'un programme de renforcement des capacités des Directions Départementales, des délégations et des mairies, en vue d'assurer l'opérationnalisation des programmes d'investissement public, le suivi des projets issus des plans communaux de développement et la mobilisation de ressources locales. Dans cette

perspective, une formation en planification, gestion et suivi de projet a été réalisée du 5 au 9 octobre 2020, à l'Hôtel Karibe, à l'intention des cadres des niveaux central et départemental du MPCE, du MICT, du MCFDF et des acteurs territoriaux au niveau de la bande frontalière notamment les cadres des mairies, des délégations et des vice-délégations, et les représentants de l'ANMF. Les participants.es à ce séminaire de formation étaient au nombre de 37 dont 13 de sexe féminin.

L'objectif général de ce séminaire était de permettre aux cadres territoriaux de s'approprier les principes et techniques de la gestion de projets afin de développer des habilités nécessaires à la planification, à l'organisation et au suivi d'un ou plusieurs projets et de mieux comprendre les concepts et les procédures liées à la gestion de l'investissement public en Haïti. De manière spécifique, cette formation visait à :

- Définir les concepts liés à la gestion de projets et les phases du processus de gestion d'un projet ;
- Présenter les principales méthodes utilisées pour la sélection des projets, les aspects de la planification et de l'exécution ;
- Faire connaître la problématique de l'évaluation des projets et la méthodologie générale de l'évaluation ;
- Présenter les enjeux liés au choix et à l'exécution des projets du projet d'investissement public (PIP) ;
- Améliorer la prise en compte du genre dans le processus de planification, de suivi et d'évaluation des projets ;
- Faire connaître le système national de planification du développement haïtien, le système national d'investissement public, les programmes triennaux d'investissement, le programme d'investissement public et son système de suivi et évaluation.

La participation des cadres des mairies frontalières à cette formation a été importante dans la mesure où ils seront capables de planifier, de gérer, de suivre et d'évaluer leurs projets issus de l'exercice d'élaboration des plans communaux de développement. A l'issue de cette formation, les délégations et les vice-délégations seront en mesure d'accompagner les mairies dans le processus d'élaboration des PCD et des projets. De surcroit, la participation des coordonnatrices départementales du MCFDF à cette formation a été aussi importante dans la mesure où elles seront mieux outillées pour identifier, mettre en œuvre et assurer un suivi approprié des activités liées à la question de l'égalité entre les sexes sur le terrain à l'intention de la société civile.

Par ailleurs, dans le cadre de cette formation, une intervention a été aussi faite pour souligner les principales propositions visant à améliorer la prise en compte du genre dans la gestion du cycle de projet.

Le tableau ci-après donne une idée du profil des participants.tes.

Institutions/Cadres	# de participants-tes		
	Femmes	Hommes	Total
Directions départementales MPCE	1	11	12
Mairies	1	3	4
Délégations (SG)	0	4	4
Coordinations Départementales MCFDF	4	0	4
Points focaux du projet AGLDT	0	2	2
Cadres centraux MPCE	3	2	5
Cadres centraux MICT	1	0	1
Cadres centraux MCFDF	3	1	4
ANMF	0	1	1
TOTAL	13	24	37

IV.3.3 Contribution du projet aux activités en lien avec les ODD

En 2012, soit trois ans avant l'adoption de l'Agenda 2030, l'Etat haïtien a développé ses lignes stratégiques de développement réunies dans le PSDH (Plan stratégique de développement d'Haïti) avec la vision qu'Haïti soit un pays émergent à l'horizon 2030. Un effort de conciliation du PSDH avec l'Agenda 2030 a été consenti et l'Etat haïtien a choisi de prioriser onze (11) ODD sur les 17. Il s'agit des ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 13 et 16. Dans cette perspective, AGLDT, de concert avec le Projet d'appui à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, financé par le PNUD, a appuyé le MPCE dans l'organisation d'une série d'ateliers de 2 jours sur la territorialisation des ODD dans les départements suivants :

- Nord et Nord-Est : du 30 septembre au 1^{er} octobre 2020 (regroupement à Limonade) ;
- Sud, Grand-Anse et Nippes : du 22 au 23 octobre 2020 (regroupement aux Cayes) ;
- Sud-Est : du 11 au 12 novembre 2020 (Jacmel)
- Centre, Artibonite et Nord-Ouest : du 30 novembre au 1^{er} décembre 2020 (regroupement à Arcadins).

Ces ateliers ont permis aux participants de se familiariser avec les engagements pris par le Gouvernement au niveau de l'Agenda 2030 et particulièrement les objectifs priorités parmi les 17 ODD. Des discussions ont aussi été entamées pour montrer aux responsables de gouvernements locaux, urbains et municipaux la nécessité d'aligner leurs plans de développement locaux à ceux de niveaux national et mondial. En outre, ils ont permis aux acteurs locaux de réfléchir sur les stratégies à utiliser pour la mobilisation de fonds à différents niveaux (local, national et international) pour financer leurs plans de développement.

Par ailleurs, ces ateliers ont aussi été l'occasion pour renforcer la connaissance des acteurs sur la prise en compte du genre dans la territorialisation des ODD. Ainsi, une présentation a été faite en vue de sensibiliser les autorités des collectivités territoriales présentes sur la contribution de l'égalité entre les sexes dans la réduction de la pauvreté et le développement du pays ainsi que sur le rôle des acteurs(trices) locaux(les) dans l'atteinte de l'égalité entre les sexes en Haïti. Après avoir démontré comment la prise en compte des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des femmes constitue un accélérateur pour la réalisation du développement durable, des recommandations ont été faites pour l'intégration du genre dans les sphères d'intervention des autorités locales, notamment au niveau de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi & évaluation des plans communaux de développement ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre des budgets locaux. Enfin, les débats entre les différents/tes participants/tes ont souligné le fait que la concrétisation des engagements de l'Etat haïtien en lien avec l'égalité entre les sexes nécessite un portage politique au plus haut niveau ainsi qu'une synergie entre les organisations féministes et le conseil municipal.

IV.3.4 Appui aux dix-sept municipalités de la bande frontalière d'Haïti dans le cadre des activités en réponse à la COVID-19

Sur demande des maires à travers l'ANMF et avec l'approbation du comité technique en avril 2020, il a été convenu d'appuyer l'ensemble des 17 communes de la bande frontalière dans le cadre des activités en réponse à la Covid-19. Cet appui consistait à fournir aux mairies des matériels de communication, des kits d'hygiène et des équipements de protection individuelle en vue d'informer la population sur la dangerosité de la Covid-19, de sensibiliser les communautés frontalières sur les mesures préventives à adopter face à la Covid-19, de renforcer le fonctionnement des administrations communales dans ce contexte sanitaire particulier et de prévenir une éventuelle contamination communautaire de la population face au retour massif des haïtiens en provenance du pays voisin.

Dans le cadre de cet appui :

- Dix-sept (17) communes frontalières ont reçu des kits d'hygiène (châteaux d'eau, sceaux à robinets), des matériels de sensibilisation et d'équipements de protection individuelle ;
- Quarante-neuf (49) sections communales ont été touchées par les activités de sensibilisation et d'information sur la présence et la propagation de la Covid-19 ;
- Cent quatre-vingt-neuf (189) activités de sensibilisation et d'information sur les mesures barrières de la Covid-19 ont été réalisées à travers les brigadiers du comité de protection civile communale sous la coordination du maire principal (activités ciblant toute la population en particulier les organisations de femmes, les acteurs locaux et les personnes à risque) ;

Ces activités ont permis de toucher environ 770 230 personnes au sein de la population et 556 employés dont 218 de sexe féminin au niveau des administrations communales.

Par ailleurs, il est important de souligner que le personnel technique des dix-sept (17) mairies frontalières a bénéficié d'un coaching sur les techniques de planification et d'élaboration de rapports d'activités.²¹ Au cours de ces visites de suivi et de coaching, les principaux bénéficiaires notamment les maires, le personnel des administrations communales, les représentants d'OCB, les représentants d'organisations féminines ainsi que les autorités locales ont pu témoigner leurs satisfactions par rapport aux différentes activités de sensibilisation et de distribution des kits d'hygiène, des matériels et des équipements de protection individuelle.

Ces visites de terrain ont aussi permis au projet de s'entretenir directement avec les concernés et d'évaluer la situation des mairies à faire face à un ensemble de paramètres tels que la proximité des communes frontalières avec la RD (persistance Covid), le refoulement massif d'immigrants haïtiens au début de chaque année. Des lacunes ont été identifiées notamment au niveau de la capacité réelle des Mairies frontalières à aborder ces défis et à poursuivre leurs activités de prévention telles que le nettoyage régulier et l'assainissement des lieux publics. Dans cette perspective, le projet compte fournir en 2021 un second lot de matériels constitués notamment de d'outils d'assainissement, d'équipements de voirie et équipements de protection individuelle. En plus des 17 Mairies cibles, la FENAMH et la FENAFEMH vont bénéficier de cet appui qui sera destiné aux communes les plus vulnérables.

V. ACTIVITES INITIEES EN 2020 ET MISES EN CONTINUATION EN 2021

Au cours de l'année 2020, la pandémie de la Covid-19 a eu des impacts sur la mise en œuvre et la réalisation complète de certaines activités programmées. En dépit de l'adoption de certaines mesures de mitigation par le projet et compte tenu des procédures et des mécanismes à mettre en place pour les matérialiser, les activités suivantes ont démarré et n'ont pas pu être finalisées en 2020.

V.1 Appui à la mise en place du dispositif de suivi concernant l'axe 6 du PME-2023

L'axe 6 du PME-2023 traite de la gouvernance territoriale en lien avec la déconcentration et la décentralisation. Il s'agit d'identifier les services de base à fournir, mettre en application les actions prévues dans le document de Politique nationale de déconcentration, mettre en place un mécanisme articulé entre les processus de décentralisation et de déconcentration et de réviser la loi du 7 mai 1990 sur l'organisation et le fonctionnement des délégations et vice-délégations. Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs fixés au niveau de l'Axe 6 du PME-

²¹ Veuillez consulter le lien pour de plus amples informations : https://intranet.ht.undp.org/documentation/images/RAPPORTS_COMPILES_COMMUNES_FRONTALIERES.pdf

2023, un plan d'action a été prévu, avec des indicateurs de suivi et de résultats. Un dispositif de suivi adéquat doit être mis en place en vue de son implémentation. C'est dans ce cadre que l'OMRH, avec l'appui du projet AGLDT a recruté un Consultant en appui à la mise en place du dispositif de suivi concernant l'axe 6 du PME (gouvernance locale, décentralisation et déconcentration). Le processus de recrutement a été conduit et finalisé suivant les procédures de l'OMRH. En outre, le guide méthodologique soumis par le consultant recruté a été validé par l'OMRH. Il est prévu que cette consultation soit bouclée au cours du 1^{er} semestre de 2021, avec la soumission et la validation des différents livrables attendus.

V.2 Appui à l'élaboration d'un budget communal sensible au genre pour la commune de Lascahobas & Suivi et appui aux communes pour la prise en compte de la BSG et l'application de l'ACS

En 2019, trois séances de formation sur l'Analyse Comparative entre les Sexes (ACS) et la Budgétisation Sensible au Genre (BSG) ont été réalisées et avaient pour objectif de former, en ACS et en BSG, les cadres des mairies travaillant dans l'élaboration et la gestion de projet, dans l'élaboration des budgets pour une meilleure prise en compte des besoins différenciés des hommes et des femmes dans les programmes, projets et budgets communaux.

A la suite de ces formations, et en réponse à la requête de la Mairie de Lascahobas, le projet AGLDT a fourni un accompagnement aux autorités communales dans le processus d'élaboration d'un budget local sensible au genre pour cette commune. En ce sens, le projet AGLDT a initié un processus de recrutement d'un prestataire individuel qui se chargera, d'une part, d'appuyer la mairie dans l'élaboration d'un budget sensible au genre pour la commune et d'autre part de réaliser des séances de formation additionnelle pour les autres communes frontalières cibles du projet sur la prise en compte de la BSG et l'application de l'ACS.

Dans le cadre de ce processus de recrutement, les premières étapes ont été bouclées (publication des TDRs, réception des offres). Le processus s'achèvera en 2021 pour pouvoir lancer les travaux à partir du deuxième trimestre de la même année.

V.3 Cartographie censitaire, enquête toponymique et adressage pour 4 communes prioritaires

Le projet AGLDT, dans le cadre de son appui au MICT, vise à réaliser une cartographie actualisée sur le potentiel fiscal de quatre (4) communes prioritaires par le MICT, à savoir Ferrier, Thomazeau, Ganthier et Anse-à-Pitres. Cette cartographie (découpage et cartographie thématique) devra inclure non seulement les habitats mais aussi les parcelles. Cette approche innovante devra permettre aux collectivités d'élargir leurs assiettes fiscales par une meilleure évaluation des impôts recouverts par voies de rôle, notamment la CFPB. Pour implémenter une telle activité, le projet, avec l'aval du MICT, a contacté le CNIGS en vue de fournir les extrants définis. Cette démarche a été retenue en raison de l'existence d'un

MOU entre le PNUD et cette institution (depuis mai 2019), et de son expertise et sa maîtrise des dernières technologies dans ce secteur.

Cet accord vise à renforcer les liens de coopération entre le CNIGS et le PNUD en matière de transfert de compétences en optimisant le renforcement de capacités des cadres de l'institution aux niveaux central et local et en assistant la mise en place d'outils visant à la gestion standardisée des données géospatiales. De plus, il favorise l'échange réciproque de données cartographiques et géoréférencées entre les deux parties.

Sur la base d'une proposition technique et financière soumise par le CNIGS, six rencontres ont été réalisées entre mai et octobre 2020, avec les principaux acteurs, notamment le MICT, le CNIGS et le comité technique du projet. Ces rencontres ont permis d'aboutir à une offre technique et financière répondant aux attentes des parties.

A cause de la crise sanitaire et de la durée des échanges sur les propositions techniques et financières du CNIGS, cette activité devra se poursuivre en 2021, et mettra l'accent sur les préalables ci-après :

- Collecte des données de base (sommaires) sur le foncier, les occupants/tes ;
- Repérage/délimitation des parcelles et propriétés dans les 4 communes cibles à l'aide de technologies modernes de mensuration (Tablet électroniques RTK, Récepteur GNSS, télémètre laser haute précision combinée aux orthophotos très haute (30-50cm) ;
- Vérifications de terrain selon des méthodes d'échantillonnage aléatoires ou de vérifications systématiques ;
- Codage NITA de cette base de données conformément aux procédures définies par le projet PIRFH pour le Registre de l'Inventaire Territorial Actualisé (RITA).

V.4 Processus d'élaboration des Plans Communaux de Développement

La Constitution de 1987 préconise une nouvelle approche de planification qui prend en compte à la fois les niveaux national et local. C'est dans cette optique que le projet AGLDT, en réponse à la requête des mairies concernées, supporte la planification au niveau des collectivités en finançant l'élaboration ou la révision de 8 plans communaux de développement (PCD) pour les communes suivantes : Thomazeau, Anse-à-Pitres, Lascahobas, Belladère, Savanette, Fonds-Verrettes, Cornillon, Ganthier. Pour conduire ces travaux, quatre firmes de consultation ont été recrutées.

Le processus d'élaboration de PCD pour les communes de Belladère et Lascahobas a démarré au début du mois de mars 2020, mais a été interrompu à cause de la déclaration de l'état d'urgence sanitaire dans tout le pays le 19 mars 2020 et qui a pris fin le 20 juillet 2020. Car dans ses dispositions, elle interdisait les réunions de plus de 5 personnes dans des lieux ouverts ou clos. C'est ainsi, dans le souci de limiter la propagation du virus tout en permettant aux firmes de travailler en toute sécurité, AGLDT leur a exigé un plan de stratégie

Covid-19. Cette décision a eu comme conséquence non seulement un retard dans le démarrage des autres PCD, mais aussi une révision à la hausse du budget alloué à cette activité. Parallèlement, les troubles sociopolitiques et sécuritaires ont eu beaucoup d'impact sur la planification des activités de terrain des firmes. C'est ce qui explique la prolongation sans coût additionnel de leurs contrats jusqu'à février 2021 afin de leur donner la possibilité de rattraper les retards dans la programmation.

Par ailleurs, afin de permettre à toutes les parties prenantes d'avoir une compréhension commune du processus, un atelier de lancement a été organisé du 6 au 8 octobre 2020 à l'hôtel Karibe. Cela a servi non seulement de rencontre de cadrage, mais aussi d'échanges entre les représentants des mairies, de la DATDLR (Direction de l'aménagement du territoire et du développement local et régional), des firmes et de l'équipe du projet AGLDT sur le déroulement global de l'activité. Dans cet atelier, la DATDLR a travaillé avec les maires sur le pilotage du processus d'élaboration des PCD tandis que les différentes firmes ont fait la présentation de leurs méthodologies et calendriers de travail. En termes d'avancées, la firme Groupe Trame, qui a la charge de l'élaboration des PCD de Lascahobas et de Belladère, a déjà soumis aux mairies leurs deux premiers livrables à savoir : une méthodologie révisée et le diagnostic technique des communes sous étude. Les trois autres firmes (CATEDEL, GéoPlan et GD Groupe) ont, quant à elles, soumis leurs premiers livrables pour les six autres communes.

En outre, le but de s'assurer de la prise en compte du genre dans le processus d'élaboration des PCD, un module a été préparé à l'intention des firmes prestataires et exposé lors des séances de cadrage. Ainsi, après une présentation des définitions des notions clé en genre, notamment celles relatives aux intérêts stratégiques et besoins prioritaires des femmes, des propositions pour la prise en compte de l'aspect genre dans toutes les phases du processus d'élaboration d'un plan de développement communal (Préparatoire – Diagnostic – Vision, orientation stratégique et objectifs- Programmation – Suivi et évaluation) ont été présentées.

V.5 Elaboration du schéma directeur de déconcentration du Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE)

L'Etat haïtien reconnaît le rôle majeur de la décentralisation et de la déconcentration dans la modernisation de l'administration publique au point d'en faire les deux axes principaux de ses Programmes Cadre de la Réforme de l'Etat (PCRE I et II) de 2007 à 2017, puis de son Programme de modernisation de l'Etat (PME-2023) qui vise à renforcer entre autres la gouvernance territoriale (Axe 6). En ce sens, le projet AGLDT accompagne le MPCE dans son programme de réforme institutionnelle et technique de son administration. Cet appui s'articule notamment autour du plan de déconcentration territoriale des services du MPCE tout en promouvant un nouveau modèle institutionnel. A cet effet, un consultant a été recruté en vue de l'élaboration d'un schéma directeur de déconcentration qui tiendra compte des

« feuilles de route départementales²² » issues d'une précédente étude réalisée en 2019 avec l'appui du projet AGLDT. Selon le calendrier établi, un premier livrable est attendu dans le cadre de cette étude au cours du mois de janvier 2021. Les autres livrables sont attendus avant le deuxième trimestre 2021.

V.6 Elaboration d'un manuel d'application de la Loi 1963 et proposition d'avant-projet de Loi sur l'urbanisme et l'habitat en Haïti

Les lois haïtiennes traitant de l'urbanisme sont très peu abondantes. La loi de juin 1963, « Loi établissant des règles spéciales relatives à l'habitation et à l'aménagement des villes et des campagnes en vue de développer l'urbanisme » tient une place centrale. Depuis la parution du Décret de janvier 1982, aucun texte législatif majeur en rapport avec l'urbanisme n'a été publié par les pouvoirs publics.

En 2019, le projet AGLDT avait appuyé une étude sur l'applicabilité de la loi de 1963 sur la demande du MPCE. Celle-ci a révélé que les lacunes et les faiblesses de la loi de 63, pour importantes qu'elles soient, ne peuvent expliquer l'état préoccupant des villes du pays. Au contraire, il apparaît clairement que les dispositions de la loi, si elles avaient été appliquées, auraient permis de réguler dans une large mesure l'urbanisation anarchique qui prévaut actuellement. Cette étude avait fait des recommandations quant à la mise en application de cette loi. C'est dans cette perspective et sur la demande du MPCE, qu'un consultant a été recruté en décembre 2020 en vue de l'élaboration d'un manuel de procédures d'application des dispositions applicables de la Loi du 6 juin 1963 et de la proposition d'éléments d'un nouvel avant-projet de loi portant sur l'urbanisme. Les livrables de cette consultation sont attendus pour le premier semestre de l'année 2021.

V.7 Diagnostic de la gestion des données de développement au niveau des départements de la bande frontalière

Le projet a appuyé le MPCE pour la réalisation du diagnostic de la gestion des données de développement au niveau des départements de la bande frontalière. Ce diagnostic a pour objectif principal d'analyser le système actuel de gestion des données de développement auprès des structures, institutions et organismes impliqués dans le développement frontalier afin de permettre la mise en place d'une base de données standardisée au niveau des départements de la bande frontalière. Dans ce cadre, les missions pour la collecte des données ont été réalisées du 15 au 30 novembre 2020 au niveau de sept communes frontalières des départements du Nord-Est et du Centre. Au cours de ces missions, une approche mixte a été utilisée pour collecter les données auprès des directions départementales, des partenaires de mise en œuvre du projet (MPCE, MICT, MCFDF), de 7

²² Ces feuilles de routes ont fait l'objet d'une étude en 2019 : Conception et rédaction de feuilles de route destinées au Renforcement et à la redynamisation des directions départementales du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

mairies frontalières (Ouanaminthe, Capotille, Ferrier, Cerca La Source, Savanette, Belladère, Lascahobas), des structures déconcentrées au niveau des deux départements visités. En termes d'approche méthodologique, les directions départementales de certains ministères sectoriels et d'autres structures déconcentrées ont été retenues pour valider les indicateurs de développement du PSDH désagrégés par niveau départemental. Ces structures ont été choisies suivant le noyau d'indicateurs de suivi des quatre refondations (territoriale, sociale, économique, institutionnelle) et en raison du fait que les données de développement sont multisectorielles. Au niveau des institutions qui ont été visitées, le personnel impliqué dans le processus de production et/ou de gestion des données de développement (services de statistiques et de gestion de l'information) a été interrogé. Des méthodes d'observation ont été aussi utilisées pour l'inventaire des outils de collecte et l'évaluation du processus de gestion des données de développement. Des entretiens individuels ont été réalisés avec le gestionnaire de données au niveau du bureau régional de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à Ouanaminthe et auprès du bureau du Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) à Belladère.

Les prochaines missions sont programmées pour le premier trimestre de l'année 2021 en vue de finaliser la collecte des données. Une fois réalisées, ces missions permettront de compléter la phase de collecte des données et de finaliser le rapport global du diagnostic.

VI. CIBLES DU PROJET

En vue de prendre en compte l'aspect genre dans le processus de planification et de mise en œuvre, le projet s'est engagé à atteindre certaines cibles sur la durée globale du projet. Les paragraphes ci-après présentent lesdites cibles par produit, d'une part, et soulignent, d'autre part, les progrès réalisés jusqu'en 2020 :

1. **Produit 1** : la conception et le pilotage des réformes visant à établir un Etat déconcentré et décentralisé sont menés de manière stratégique, coordonnée et inclusive, en assurant l'intégration des perspectives et des priorités distinctes des femmes et des hommes.
 - a. Sur une cible de 35%, on a enregistré 11% de femmes parmi les membres de la société civile qui participent activement dans les réunions de concertation territoriale sur les réformes en lien avec la décentralisation et la déconcentration ;
 - b. Sur une cible de 100, on a enregistré 11 femmes de la société civile qui sont sensibilisées et préparées à participer activement dans les réunions de concertation territoriale sur les réformes en lien avec la décentralisation et la déconcentration.

2. **Produit 2** : les institutions territoriales sont modernisées afin de pouvoir remplir toutes leurs fonctions de base, soutenir l'amélioration de la prise de décisions équitables entre les hommes et les femmes, et faire émerger une gouvernance locale plus redevable et plus inclusive.
 - a. Sur une cible de 100, on n'a enregistré aucune femme (futures leaders potentielles) qui participe à un programme de formation et de mentorat en leadership ;
 - b. Sur une cible 35%, on n'a enregistré aucune femme parmi les membres de la société civile qui participe activement à l'analyse et à la définition d'un panier de services communaux ;
 - c. Sur une cible de 35%, on n'a enregistré aucun projet qui est financé par le Fonds d'Investissement Pilote issus de la planification territoriale répondant directement aux intérêts stratégiques priorités par les femmes de la société civile.

3. **Produit 3** : le développement des territoires est dynamisé et rééquilibré par l'utilisation d'approches et d'outils de planification et d'opérationnalisation prenant en compte les spécificités locales et permettant la fourniture de services de base répondant aux besoins et aux intérêts des femmes et des hommes.
 - a. Sur une cible de 30%, on n'a enregistré aucune femme parmi les membres de la société civile qui participe activement à toutes les phases de l'exercice de planification communale ;
 - b. Sur une cible de 30%, on n'a enregistré aucune femme parmi les membres des délégations haïtiennes qui fait partie des échanges de coopération Sud-Sud et triangulaire du projet.

Il est important de souligner que les cibles pour lesquelles le projet n'a pas enregistré de cas sont liées à certaines activités qui sont en cours de réalisation comme les phases de planification communale et d'autres activités qui n'ont pas encore été initiées en 2020.

VII. CADRE DE RESULTATS

Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] :

5. Les institutions publiques et la société civile améliorent l'Etat de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision.

Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] /, y inclus la situation de référence et les cibles :

5.5 Taux d'accroissement des dépenses publiques allouées au fonctionnement et investissement des collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat.

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :

1.2. Les fonctions, le financement et la capacité des institutions territoriales sont activées afin de fournir de meilleurs services de base et de répondre aux besoins de la population.

1.3 Les plans de développement infranationaux tiennent compte des disparités entre les sexes et sont conformes aux objectifs de développement durable (ODD).

Intitulé et numéro Atlas du projet : Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT) 00084852

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS	Sources de données	Situation de référence		Résultats	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat
			Valeur	Année	Années	Année	Année	Année	Année	Année	Année
					Précédentes	2018	2018	2019	2019	2020	2020
Produit 1: Le pilotage de la mise en œuvre des réformes visant à établir un Etat déconcentré et décentralisé est mené de manière stratégique, coordonnée et inclusive, en assurant l'intégration des perspectives et des priorités distinctes des femmes et des hommes	1.1. Nombre d'actions préconisées dans le Plan de Modernisation de l'État 2023 pour la gouvernance territoriale qui ont été appuyées par le projet	OMRH	0	2016	1	3	3	3	2	3	2
	1.2. Nombre de femmes leaders de la société civile préparées à participer activement dans les réunions de concertation territoriale sur les réformes en lien avec la	OMRH	0	2016	0	0	0	25	18	30	11

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS	Sources de données	Situation de référence		Résultats	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat
			Valeur	Année	Années	Année	Année	Année	Année	Année	Année
					Précédentes	2018	2018	2019	2019	2020	2020
	gouvernance territoriale										
	1.3. Nombre de réunions du Comité technique sur la gouvernance territoriale sous le pilotage de l'OMRH	OMRH	0	2016	0	6	5	10	10	12	7
	1.4. Nombre de rencontres organisées entre les membres du Parlement et le public (représenté par les élus locaux et la société civile) autour des réformes.	FENAMH Parlement	0	2016	0	0	0	2	0	2	0

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS	Sources de données	Situation de référence		Résultats	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat
			Valeur	Année	Années	Année	Année	Année	Année	Année	Année
					Précédentes	2018	2018	2019	2019	2020	2020
Produit 2 : Les institutions territoriales sont modernisées afin de pouvoir remplir toutes leurs fonctions de base et de faire émerger une gouvernance locale plus redevable et inclusive	2.1. Nombre de documents techniques et/ou outils de gestions élaborés suite à des séances de formation/coaching dans le cadre du renforcement des capacités des partenaires (Ministères, Délégués, Vice-délégués	MICT	0	2016	0	2	0	4	3	6	2
	2.2. Taux de croissance des ressources propres dans les communes bénéficiaires d'un appui du Projet en matière de mobilisation de la fiscalité locale (en moyenne).	MICT	100	2016	0	0	0	125%	16%	140%	ND

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS	Sources de données	Situation de référence		Résultats	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat
			Valeur	Année	Années	Année	Année	Année	Année	Année	Année
					Précédentes	2018	2018	2019	2019	2020	2020
	2.3. Nombre de rencontres d'échanges dans le cadre de la bonne gouvernance entre les communes cibles et les organisations de la société civile	MICT	0	2016	12	24	0	12	2	24	2
	2.4. Nombre de communes ciblées équipées d'un cahier des charges spécifiques pour le meilleur accès des femmes aux services communaux.	MICT	0	2016	0	2	0	4	0	9	0

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS	Sources de données	Situation de référence		Résultats	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat
			Valeur	Année	Années	Année	Année	Année	Année	Année	Année
					Précédentes	2018	2018	2019	2019	2020	2020
	2.5. Pourcentage des projets financés par le Fonds d'Investissement Pilote issus de la planification territoriale répondant directement aux intérêts stratégiques priorités par les femmes de la société civile	MICT MPCE MEF MCFDF PNUD FENAMH	0	2016	0	0	0	35%	0%	35%	0%
Produit 3 : Le développement des territoires est dynamisé et rééquilibré par l'utilisation d'approches et d'outils de planification et	3.1. Pourcentage des communes ciblées ayant développé ou révisé un outil de planification territoriale sensible au genre (PAEEV ou PCD).	MPCE MICT	0	2016	0	0	0	33%	0%	100%	0%

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS	Sources de données	Situation de référence		Résultats	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat
			Valeur	Année	Années	Année	Année	Année	Année	Année	Année
					Précédentes	2018	2018	2019	2019	2020	2020
d'opérationnalisation prenant en compte les spécificités locales et la nécessité d'une plus grande équité entre les hommes et les femmes, et permettant donc de mieux répondre aux attentes des populations locales	3.2. Pourcentage des communes ciblées ayant développé leur budget communal en incluant des activités spécifiques en lien avec l'égalité des sexes	MPCE MCFDF MICT	0	2016	0	0	0	15%	0%	60%	0%
	3.3. Nombre de nouvelles stratégies de planification produites au niveau des arrondissements cibles du projet	MPCE	0	2016	0	0	0	0	0	3	0

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS	Sources de données	Situation de référence		Résultats	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat
			Valeur	Année	Années	Année	Année	Année	Année	Année	Année
					Précédentes	2018	2018	2019	2019	2020	2020
	3.4. Pourcentage de femmes parmi les membres de la société civile participant activement à toutes les phases de l'exercice de planification communale	MPCE MCFDF	0	2016	0	0	0	10%	0%	20%	0%
	3.5. Nombre de projets portés par des entités supra communales dans les zones ciblées suite aux PCD réalisés	MPCE	0	2016	0	0	0	0	0	2	0
Produit 4 : La gestion stratégique, technique et opérationnelle du	4.1. Taux d'exécution du budget total financé (cumulé)	PNUD	0	2016	5%	15%	5 %	30%	12%	60%	21%

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS	Sources de données	Situation de référence		Résultats	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat
			Valeur	Année	Années	Année	Année	Année	Année	Année	Année
					Précédentes	2018	2018	2019	2019	2020	2020
projet est assurée de manière efficace et efficiente et assure une large dissémination de ses résultats et enseignements tirés.	4.2. Nombre de réunions du Comité de Pilotage et du Comité Technique par année	PNUD	0	2016	1 CP	1CP	1CP	1CP	1CP	1CP	0CP
						6CT	6CT	6CT	3CT	6CT	6CT
	4.3. Pourcentage des activités prévues au PTA ayant effectivement été réalisées (partiellement ou totalement) en fin d'année	PNUD	N/A	2016	60%	70%	18%	80%	40%	80%	63%

VII. STATUT DES ACTIVITES DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats obtenus en 2020	Partie Responsable	Commentaires
				En cours, Réalisée, Non réalisée
Produit 1 : Le pilotage de la mise en œuvre des réformes visant à établir un Etat déconcentré et décentralisé est mené de manière stratégique, coordonnée et inclusive, en assurant l'intégration des perspectives et des priorités distinctes des femmes et des hommes	1.1 Révision et renforcement des cadres conceptuel, technique, juridique et institutionnel pour la déconcentration et la décentralisation	Appui à l'organisation d'un forum national sur la décentralisation	PNUD OMRH	Non réalisée
		Appui à l'organisation de fora sur la décentralisation et la déconcentration dans 2 départements frontaliers (Nord-Est, Sud-Est)	PNUD OMRH	Non réalisée
		Appui à l'élaboration et à la validation d'une charte nationale de déconcentration	PNUD OMRH	Non réalisée
	1.2 Sensibilisation et plaidoyer pour un processus de réforme inclusif	Appui à l'organisation de séances de sensibilisation autour de la Réforme de l'État auprès des organisations féminines dans les 12 communes cibles (regroupement de communes)	PNUD OMRH	Non réalisée
		Appui à la sensibilisation autour de la mise en œuvre du PME 2020-2023 à l'échelle nationale (ateliers pour les fonctionnaires, la société civile et groupes organisés, communication de masse pour le public)	PNUD OMRH	Non réalisée
		Appui à la réalisation d'atelier de sensibilisation sur la mise en œuvre du PME dans 1 Département frontalier	PNUD OMRH	Réalisée
		1.3: Renforcement de capacités et pilotage interministériel des réformes	Appui à la mise en place du dispositif de suivi concernant l'axe 6 du PME (gouvernance locale, décentralisation et déconcentration)	PNUD MPCE
	1.4 Coordination de l'aide autour des réformes de D/D	Atelier de planification avec les PTF pour la mise au point d'un cadre stratégique unifié	OMRH	Réalisée

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats obtenus en 2020	Partie Responsable	Commentaires
				En cours, Réalisée, Non réalisée
		d'appui au plan de mise en œuvre de la réforme de l'État (Co-financement -GTGL)		
Produit 2 : Les institutions territoriales sont modernisées afin de pouvoir remplir toutes leurs fonctions de base et de faire émerger une gouvernance locale plus redevable et inclusive	2.1 Renforcement des capacités de la Direction des Collectivités Territoriales (MICT) pour la mise en œuvre de la déconcentration et de la décentralisation	Appui à la réalisation de l'atelier de planification stratégique de la DCT pour 2020 (co-financement)	PNUD/ MICT	Non réalisée
		Formation des cadres du MICT sur des thématiques spécifiques : Genre, Coopération décentralisée transfrontalière, ODD, etc.	PNUD/ MICT	Réalisée
	2.2 Appui au renforcement des capacités des structures de coordination territoriale de la déconcentration (Délégations et Vice-Délégations)	Mise à jour, validation et publication du document de diagnostic des capacités des Délégations et Vices-Délégations	PNUD MICT	Réalisée
		Accompagnement des Délégations de la bande frontalière dans la systématisation du Conseil Technique Départemental (CTD) comme garant des engagements de l'Exécutif	PNUD MICT	Non réalisée
		Continuation des Fora départementaux sur la gouvernance territoriale au cœur du programme de modernisation de l'Etat (PME 2023) précisant l'implication des Délégations et Vices-Délégations (Nord-Est - Ouest - Sud-Est)	PNUD MICT	Réalisée
		Aménagement des Délégations du Nord-Est et du Sud-Est. CONTINUATION	PNUD MICT OMRH	Non réalisée
	2.3 Appui à la mise en place et à la professionnalisation de la fonction publique territoriale	Implémentation des différentes phases du PMAC sur les 12 communes frontalières (2019 et 2020)	PNUD MICT	Réalisée

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats obtenus en 2020	Partie Responsable	Commentaires
				En cours, Réalisée, Non réalisée
		Etude genre qualitative et quantitative au niveau des personnels dans les 12 communes frontalières cibles (Nombre femmes, formation, % responsabilité, etc.) et restitution	MICT	Réalisée
		Organisation d'un atelier LEAD entre élus locaux (16 communes frontalières	PNUD MICT	Non réalisée
	2.4 Renforcement de l'accès des femmes à la gouvernance locale	Etude sur la représentation féminine dans les secteurs administratifs, politiques et associatifs, au sein des 16 communes frontalières (base line servant d'étude de comparaison avec une deuxième étude en fin de projet).	PNUD MICT	Réalisée
		Formation sur la thématique genre à l'intention des maires des communes frontalières	PNUD MICT MCFDF	Non réalisée
		Appui technique à la FENAFEMH dans le cadre des activités de plaidoyer	PNUD MICT MCFDF	Réalisée
		Prise en compte du genre dans le budget des mairies des communes frontalières – Suivi et appui aux communes pour la prise en compte de la BSG et l'application de l'ACS	PNUD MICT MCFDF	En cours

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats obtenus en 2020	Partie Responsable	Commentaires
				En cours, Réalisée, Non réalisée
		Appui à l'élaboration d'un budget communal sensible au genre pour la commune de Lascahobas	PNUD MICT MCFDF	En cours
		Appui à la reproduction des documents stratégiques et matériels de sensibilisation du MCFDF.	PNUD MICT MCFDF	Réalisée
		Appui matériel au MCFDF (DPAG et DCBD) et aux coordinations départementales (ouest, sud-est, centre, nord-est)	PNUD MICT MCFDF	Réalisée
		Organisation de séances de sensibilisation sur la PEFH, le Genre, la violence de genre, et le leadership féminin au niveau des collectivités territoriales	PNUD MICT MCFDF	Non réalisée
	2.5 Appui à l'installation des nouvelles structures de la décentralisation	Pas d'activité réalisée	MICT	Non applicable
	2.6 Appui au développement des finances des communes ciblées	Atelier de sensibilisation sur la mobilisation fiscale dans les communes cibles	PNUD MICT	Réalisée
		Mise en place et formation à l'utilisation de la plateforme informatique centralisée de gestion des données fiscales	PNUD	En cours

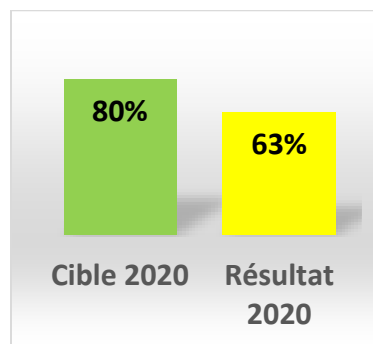
PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats obtenus en 2020	Partie Responsable	Commentaires
				En cours, Réalisée, Non réalisée
		Cartographie censitaire (découpage et cartographie thématique), enquête toponymique et adressage pour 4 communes prioritaires (Thomazeau – Anse-à-Pitre – Ganthier – Ferrier)	MICT	En cours
		Formation sur le compte administratif municipal dans les communes à destination des cadres	PNUD	Non réalisée
		Formation et coaching en normalisation comptable à l'intention de la Délégation et des Mairies du Nord-Est	MICT	Réalisée
	2.7 Appui à l'amélioration de la fourniture de services communaux	Pas d'activités		Non applicable
	2.8: Appui au développement de l'intercommunalité	Etude des différentes modalités possibles d'intercommunalité en Haïti (co-financement).	PNUD MICT	Réalisée
		Etude des différentes modalités possibles d'intercommunalité en Haïti.	PNUD MICT	Réalisée
	2.9 Mise en place d'un fonds pour le développement local dans les communes cibles	Elaboration du document de fonds de concours pour le financement des projets structurants au niveau des communes frontalières (2020)	PNUD MICT	Réalisée
	3.1 Révision du cadre stratégique de la planification du développement territorial	Atelier sur la note de politique sur l'intégration du genre dans la planification territoriale	PNUD MPCE	Réalisée

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats obtenus en 2020	Partie Responsable	Commentaires
				En cours, Réalisée, Non réalisée
Produit 3 : Le développement des territoires est dynamisé et rééquilibré par l'utilisation d'approches et d'outils de planification et d'opérationnalisation prenant en compte les spécificités locales et la nécessité d'une plus grande équité entre les hommes et les femmes, et permettant donc de mieux répondre aux attentes des populations locales		Séminaire sur la révision du cadre de planification territoriale au niveau des Départements	PNUD MPCE	Non réalisée
		Formation des cadres départementaux du MPCE en matière de planification, suivi et évaluation de projets (ingénierie de projets)	PNUD MPCE	Réalisée
	3.2: Appui à la déconcentration du MPCE	Appui à l'élaboration du schéma directeur de déconcentration du MPCE	PNUD MPCE	En cours
		Diagnostic de la gestion des données de développement au niveau départemental sur la bande frontalière	PNUD MPCE	En cours
		Etude stratégique sur la mise en place de Services Techniques d'Arrondissement.	PNUD MPCE	Non réalisée
	3.3 Appui à la planification territoriale de niveau supra-communal	Élaboration d'un cadre de préparation des SLADT (phase 1)	PNUD MPCE	Non réalisée
		Réflexion nationale sur l'aménagement et le développement du territoire de la bande frontalière	PNUD MPCE	Non réalisée
	3.4 Appui à la planification du développement au niveau communal	Démarrage du processus d'élaboration/actualisation de PCD dans huit (8) communes frontalières	PNUD MPCE MICT	En cours
	3.5 Appui à la localisation des Objectifs de Développement Durable en Haïti	Organisation de séminaires de formation sur l'approche du développement durable et la territorialisation des ODD (échelle départementale et communale)	PNUD MPCE MICT	Réalisée
		Appui à la formation sur les ODD à travers l'ANMF et la FENAMH	PNUD MPCE	Non réalisée

PRODUITS ESCOMPTÉS	ACTIVITÉS PRÉVUES	Résultats obtenus en 2020	Partie Responsable	Commentaires
				En cours, Réalisée, Non réalisée
			MICT	
	3.6 Appui au contrôle et à la gestion du développement urbain	Elaboration d'un manuel d'application de la Loi 1963 et proposition d'avant-projet de Loi sur l'urbanisme et l'habitat en Haïti	PNUD MPCE MICT MTPTC	En cours
	3.7 Appui à l'opérationnalisation et au financement du développement	Pas d'activité planifiée	PNUD MPCE	Non applicable
	3.8 Appui pour l'échange d'expériences et de connaissances à travers des opportunités de coopération Sud-Sud et triangulaire	Participation au Ve Forum Mondial de Développement Economique Local	MPCE MICT OMRH PNUD	Non réalisée
Produit 4 : La gestion stratégique, technique et opérationnelle du projet est assurée de manière efficace et efficiente et assure une large dissémination de ses résultats et enseignements tirés.	4.1 Gestion administrative et financière pour l'atteinte des résultats attendus	Acquisition de matériels et équipements Recrutement du personnel	PNUD	Réalisée
	4.2 Coordination des activités	Réunions internes Comités techniques Rencontres avec les partenaires	PNUD	Réalisée
	4.3. Renforcement des capacités et contribution aux échanges d'expériences	Pas d'activité réalisée	PNUD	Non applicable

Le graphique ci-après présente le pourcentage d'activités réalisées totalement ou partiellement au cours de l'année 2020 :

Graphique 1 : Pourcentage des activités prévues dans le PTA ayant effectivement été réalisées (partiellement ou totalement) en 2020



Source : VI.2. Statut des activités du Plan de Travail Annuel au 31 décembre 2020

Le graphique révèle qu'au niveau du cadre des résultats, il a été prévu d'atteindre la cible de 80% des activités. Sur cette prévision, le projet est parvenu à mettre en œuvre 63%.

VIII. DEFIS

La majorité des défis rencontrés dans la mise en œuvre des activités du projet en 2020 n'a pas changé par rapport à l'année 2019. Cependant, d'autres défis ont vu le jour depuis le 19 mars 2020, à la suite de l'annonce par le gouvernement haïtien des deux premiers cas de COVID-19 enregistrés en Haïti. Des mesures ont été prises par le gouvernement haïtien pour un ralentissement au niveau du fonctionnement de l'ensemble des activités dans tous les secteurs. Depuis lors, avec les mesures de confinement adoptées, l'administration publique et les collectivités territoriales fonctionnent sous forme de rotation du personnel. En réponse à la Covid-19, le projet a utilisé le télétravail comme moyen pour planifier et mettre en œuvre certaines activités, tout en appliquant les mesures barrières.

Compte tenu de l'environnement interne et externe du projet, les défis ci-après ont été identifiés :

- Pratiquer le télétravail en dépit des difficultés liées aux problèmes de connexion d'internet et aux coupures d'électricité prolongées et répétées ;
- Réaliser des missions en région et des activités de groupe tout en s'assurant que les concernés/es (organiseurs/trices, participants/tes...) respectent les mesures barrières exigées (port du masque, distanciation sociale, lavage des mains, éternuement au niveau des coudes, etc.) ;
- Assurer la mise en œuvre des activités du projet dans un contexte sociopolitique imprévisible (manifestations, blocages de rues, grève, pénurie de carburant, kidnapping, etc.)
- Faire évoluer la culture de l'administration publique d'une approche en silo vers une approche collaborative et mieux intégrée ;
- S'assurer que les institutions centrales et territoriales fournissent des services adéquats aux communautés en dépit d'un environnement institutionnel précaire ;
- Faire évoluer les mentalités machistes, sexistes en vue de renforcer l'implication des femmes et des jeunes dans les actions de gouvernance locale dans un contexte socio-culturel difficile ;
- Travailler à la promotion de la déconcentration, de la décentralisation et de l'aménagement du territoire dans un cadre juridique peu approprié.

IX. ENSEIGNEMENTS TIRES

A partir des réunions internes hebdomadaires réalisées au sein du projet, des rapports d'activités et des six comités techniques réalisés au cours de l'année, un ensemble d'enseignements ont été tirés tant aussi bien dans le cadre de la collaboration avec les partenaires que dans la mise en œuvre des activités :

- En situation de crise, le télétravail et les réunions hebdomadaires doivent être encouragés pour maintenir la communication entre les collègues en vue de planifier et de réaliser les activités ;
- La réalisation systématique des comités techniques au cours de l'année a permis de prendre des décisions opportunes et utiles pour la mise en œuvre du projet ;
- Les rencontres virtuelles ont facilité la concertation des acteurs en vue d'une prise de décision conjointe ;
- Une bonne compréhension des normes et des procédures de la part des partenaires permet de pallier les difficultés éventuelles dans le cadre des missions de terrain.

X. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le Projet AGLDT a une portée nationale avec un focus sur la bande frontalière d'Haïti. Les activités mises en œuvre, à différents niveaux du territoire, au cours de l'année 2020, s'inscrivent dans le cadre du plan de travail approuvé par le comité de pilotage. Ce plan s'articule autour des trois produits visés par le projet qui sont le pilotage des réformes de déconcentration et décentralisation, la modernisation des administrations territoriales (services déconcentrés et collectivités territoriales) et la structuration des mécanismes de développement territorial.

En dépit du contexte difficile du pays qui a prévalu en 2020 (sur le plan social, économique, politique et sanitaire), le projet a pu réaliser la majorité des activités prévues et en a initié d'autres dont l'achèvement est prévu en 2021. La réalisation des réunions hebdomadaires et la pratique du télétravail ont permis non seulement de suivre l'état d'avancement des activités mais aussi de prendre des décisions opportunes et utiles facilitant la mise en œuvre du projet. Une mise en synergie des actions des partenaires, à partir de six comités techniques et d'autres réunions bilatérales, a permis de réaliser plusieurs activités programmées et aussi d'appuyer les dix-sept communes frontalières du pays dans le cadre des activités de réponse à la pandémie de Covid 19. En comparaison à l'année antérieure, le projet a connu une amélioration en termes de pourcentage de réalisations par rapport aux activités prévues dans le PTA-2020, en passant de 40% en 2019 à 63% en 2020.

Bien que le contexte sociopolitique et la crise sanitaire aient impacté négativement la mise en œuvre du projet, des actions importantes ont été menées dans le domaine de l'égalité entre

les sexes. Parmi les activités phares en lien avec le genre, il faut souligner les ateliers de sensibilisation sur l'intégration du genre dans la planification territoriale à l'intention des organisations de femmes, la reproduction des documents stratégiques sur le genre, la fourniture des équipements bureautiques au MCFDF, et les résultats des deux études genre qui ont permis d'établir un diagnostic de la représentativité des femmes au niveau des collectivités territoriales cibles du projet en vue de mieux adapter les actions mises en œuvre au niveau du projet à partir des recommandations faites au niveau de ces études.

En termes de perspectives pour l'année 2021, le projet vise à :

- Poursuivre l'appui aux actions de l'OMRH visant la modernisation de l'administration publique (PME-2023);
- Finaliser le processus d'élaboration des plans communaux de développement en cours pour 8 communes et lancer le processus des PCD pour 4 autres communes cibles ;
- Passer de GEN 2 à GEN 3 à travers un appui plus soutenu au MCFDF dans la mise en œuvre de la politique d'égalité femme-homme ;
- Démarrer le processus de financement des projets issus des exercices de planification ;
- Réaliser la cartographie censitaire, l'enquête toponymique et l'adressage pour 4 communes prioritaires (Thomazeau – Anse-à-Pitres – Ganthier – Ferrier) et 4 autres communes ;
- Continuer à appuyer la mise en œuvre des programmes phares du MICT (le PADRED, le PMAC, le LEAD et le PRAFIPUM) ;
- Continuer avec l'appui à la mise en place des outils de planification et de développement territorial en favorisant le rapprochement des services techniques d'arrondissement.
- Renforcer la communication externe sur les résultats du projet ainsi que les mécanismes de redevabilité / transparence dans la gestion des équipements acquis par le projet au bénéfice des collectivités territoriales / institutions.
- Renforcer les mécanismes de coordination internes entre les institutions clés du projet, dans une perspective de durabilité.
- Contribuer à la révision du cadre méthodologique des PCD en appui au MPCE.

XI. ANNEXES

XI.1 Rapport financier

AWD84852_Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT)
 Contribution and Expenditures Report
 January to December 2020

Description	Amount	Total	Assets
Contribution of Donor 2020:		\$ 5,451,983.70	
PNUD	\$ 364,085.50		
Opening balance Canada +cash received	\$ 4,303,232.15		
Opening balance MPCE +cash received	\$ 784,666.05		
Personnel costs			
Technical assistance:			
International experts (CTP, International consultants)	\$ 303,316.17		
National experts (NO, national consultants)			
National personnel (project manager, project assistant, financial analyst, chauff)	<u>\$ 382,737.52</u>		
	\$ 686,053.69		
Furniture, Materials & Equipment (Vehicles, computers, electronic hardware & software, Office machinery, and Furniture including Depreciation)	\$ 285,522.26		\$78,576.93
Contractual Services (contractual companies)	\$ 131,449.76		
Travel, workshop and Training	\$ 175,205.27		
Supplies and other (supplies, attractive items .)	\$ 7,835.87		
Transfers and Grants to counterparts (MOU, LOA, PCA, micro grants)			
Professional costs (audits, translation, monitoring & evaluation, reporting)	\$ 3,762.50		
General Operating and Other Direct Costs (Rent, common services, utilities, maintenance)	\$ 102,630.80		
Indirect support costs (GMS & overheads)	<u>\$ 80,110.07</u>		
Expenses Total		\$ 1,472,570.22	
Available Cash Balance (a)		\$ (3,979,413.48) ^(a)	
Asset book value (b)			\$78,576.93
Available ressources (a+b)		\$ (3,900,836.55)	

 Billing fees (ISS) are recorded with related expenses.

Net book value: \$78,576.93; Total depreciation charges: \$9,264.06

XI.2 Quelques évidences du projet AGLDT (tweet, rapports, articles, note de presse, etc.)

1. Atelier de formation Planification, suivi et évaluation avec MPCE (**tweet du PNUD-Haïti**) :
<https://twitter.com/undphaiti/status/1313495931438936064>

Clôture de l'atelier de formation en #GouvernanceLocale et #GestionDeProjet pour les cadres du @MPCEHa, du @MCFDFhaiti, du @MInterieurHaiti, organisé par @undphaiti en collaboration avec @MPCEHa. Merci à @AMC_corporatif pour son soutien financier. (**tweet du PNUD-Haïti**) :
<https://twitter.com/undphaiti/status/1314624352281939970>

Clôture d'un séminaire de formation sur la gestion de projets aux cadres départementaux du MPCE. @MPCEHa@undphaiti #AGLDT #PNUD #MPCE (**tweet de MPCE**) :
<https://twitter.com/MPCEHa/status/1316923981723815936>

2. Atelier international sur l'intercommunalité (**article journal le National**) :
[https://www.lenational.org/post_free.php?elif=1 CONTENUE/economies&rebmun=2966](https://www.lenational.org/post_free.php?elif=1%20CONTENUE/economies&rebmun=2966)

Atelier international sur l'intercommunalité (**tweet PNUD-Haïti**) :
<https://twitter.com/undphaiti/status/1327079825266380800>

3. Appui aux 17 mairies frontalières dans le cadre la lutte contre la Covid-19 (**note de presse du MICT**) :
<http://www.mict.gouv.ht/le-ministere-de-linterieur-et-des-collectivites-territoriales-avec-le-support-du-canada-et-du-pnud-apporte-un-appui-technique-et-logistique-aux-communes-frontalieres-en-vue-de-renforcer-leurs/>

Appui aux 17 mairies frontalières dans le cadre la lutte contre la Covid-19 (**rapports d'activités des 17 mairies frontalières avec l'appui technique du projet AGLDT**) :
https://intranet.ht.undp.org/documentation/images/RAPPORTS_COMPILES_COMMUNES_FRONTALIERES.pdf

Appui aux 17 mairies frontalières dans le cadre la lutte contre la Covid-19 (**article du PNUD-Haïti**) : <https://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/coronavirus.html>

Appui aux 17 mairies frontalières dans le cadre la lutte contre la Covid-19 (**tweet du PNUD-Haïti**) : <https://twitter.com/undphaiti/status/1266429917799071746>

4. Lancement des Plans Communaux de Développement

« Séance de formation à la salle de conférence de la Mairie de Thomazeau pour des agents de terrain par des partenaires du PNUD sur le Programme de Développement des Communes (PCD). Formation déroulée ce 15 décembre 2020 pour les membres du comité de pilotage de Thomazeau. Ce programme va servir à identifier les priorités de la commune de Thomazeau par les Thomazelaises et les Thomazelais » Joseph Cyprien (**post facebook d'un cadre de la mairie de Thomazeau**) :

<https://web.facebook.com/groups/382309163083826>

MPCE-Atelier de travail : Lancement et cadrage du processus d'élaboration de 8 Plans Communaux de Développement Port-au-Prince, le 6 octobre 2020, - MPCE- Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), a procédé ce mardi à la création d'un atelier de travail de 3 jours, à l'hôtel Karibe, dans le cadre du processus d'élaboration de huit (8) Plans Communaux de Développement (PCD).

Cette activité se tient dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance Locale et au développement Territorial (AGLDT.) Ce projet est financé par le Canada, le gouvernement

*haïtien et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), sous la supervision de la direction de l'Aménagement du Territoire et du Développement Local et Régional (DATDLR) (**post facebook du MPCE**) :*

<https://web.facebook.com/MPCEHa/posts/1412559355619131/>

5. Atelier sur le cadre opérationnel de mise en œuvre du Programme de Modernisation de l'État 2023 (**Tweet du PNUD-Haïti**) : <https://twitter.com/undphaiti/status/1339600131486707715>

Appui au renforcement des capacités des élus locaux haïtiens sur la territorialisation des #ODD, organisé par le @MPCEHa

avec le soutien du Pnud 2023 (**Tweet du PNUD-Haïti**) : <https://twitter.com/undphaiti/status/1333790527511093256>

La représentativité des femmes dans la gouvernance locale en Haïti État des lieux et quelques propositions d'amélioration:

<https://www.ht.undp.org/content/dam/haiti/docs/Gouvernance%20d%C3%A9mocratique%20et%20etat%20de%20droit/UNDP-HT-DEMG0V-Etudes-Genre-AGLDT-082020.pdf>

XI.3 Quelques photos prises lors des activités



Forum départemental sur la gouvernance territoriale au cœur du programme de modernisation de l'Etat (PME 2023) précisant l'implication des Délégations et Vices-Délégations, réalisé dans le département du Sud-Est le 5 novembre 2020.



Participants.es à l'atelier sur les différentes modalités possibles d'intercommunalité en Haïti, les 12 et 13 novembre 2020 à Port-au-Prince.



Distribution des kits d'hygiène, des matériels de sensibilisation et d'équipements de protection individuelle aux maires et mairesses des dix-sept municipalités de la bande frontalière d'Haïti .



Participants.es à l'atelier de formation sur le genre et la gestion des ressources humaines, réalisé le 22 septembre au bureau du MICT

AWD84852_Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial (AGLDT)
 Contribution and Expenditures Report
 January to December 2020

Description	Amount	Total	Assets
Contribution of Donor 2020:		\$ 5,451,983.70	
PNUD	\$ 364,085.50		
Opening balance Canada +cash received	\$ 4,303,232.15		
Opening balance MPCE +cash received	\$ 784,666.05		
Personnel costs			
Technical assistance:			
International experts (CTP, International consultants)	\$ 303,316.17		
National experts (NO, national consultants)			
National personnel (project manager, project assistant, financial analyst, chauffers, expert nationa etc.)	<u>\$ 382,737.52</u>		
	\$ 686,053.69		
Furniture, Materials & Equipment (Vehicles, computers, electronic hardware & software, Office machinery, and Furniture including Depreciation)	\$ 285,522.26		\$ 78,576.93
Contractual Services (contractual companies)	\$ 131,449.76		
Travel, workshop and Training	\$ 175,205.27		
Supplies and other (supplies, attractive items.)	\$ 7,835.87		
Transfers and Grants to counterparts (MOU, LOA, PCA, micro grants)			
Professional costs (audits, translation, monitoring & evaluation, reporting)	\$ 3,762.50		
General Operating and Other Direct Costs (Rent, common services, utilities, maintenance)	\$ 102,630.80		
Indirect support costs (GMS & overheads)	<u>\$ 80,110.07</u>		
		\$ 1,472,570.22	
		\$ (3,979,413.48) ^(a)	
			\$ 78,576.93 ^(b)
		\$ (3,900,836.55)	

 Billing fees (ISS) are recorded with related expenses.

Net book value: \$78,576.93; Total depreciation charges: \$9,264.06